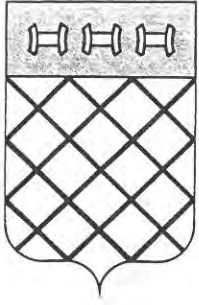


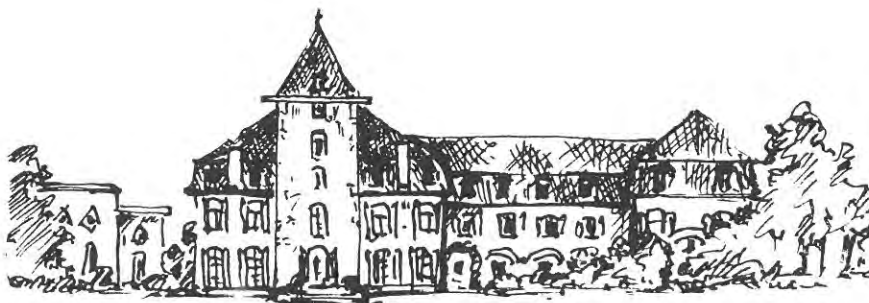
ANDOY - WIERDE



# LE CRÉSPON

N° 27  
Août 1997

**Noces d'or**  
**Années trente, années militaires...**  
**... Andoy se "fortifie"**  
**L'école des filles d'Andoy**  
**Le faucon de la rue de Jausse**



# SOMMAIRE

**EDITORIAL** 3

## IL ETAIT UNE FOIS

**Soeur Jéronyme, soeur Félicienne... et les autres** 5  
L'histoire de l'école des filles d'Andoy, une histoire parfois tumultueuse, toujours intéressante.

**Image d'Andoy dans les années trente** 30  
Une page de l'histoire militaire du village des années trente richement illustrée par une photographie aérienne de l'époque. Un document exceptionnel.

**Souvenirs d'Andoy en 1939-40** 27  
Marcel Bertrand en profite pour raconter comment les gens vivaient à cette drôle d'époque.

## DES GENS DE CHEZ NOUS

**Les mariés de l'an 47** 4  
Simone Mahy et Jean Henry, Isabelle Collot et Marcel Bertrand viennent de fêter leurs noces d'or. C'est un événement.

## NOTRE VILLAGE

**Le faucon crécerelle** 24  
La bête n'est plus là...  
Suite, illustration et fin d'une histoire d'amour d'un faucon pour un pignon de la rue de Jausse.

### Pour la prochaine fois...

Le football club local fête cette année son vingtième anniversaire. Avec toutes nos félicitations. Nous en reparlerons en décembre.

*Problèmes techniques : les contraintes de la mise en page et de la technique de reproduction des photos nous ont amenés à présenter la plupart de ces photos sur deux feuilles séparées non agrafées. Ceci pour vous permettre de mettre en regard les images et les légendes. Pour le stockage, il serait prudent de prévoir quelques trombones...*

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL Le Crespon. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél. 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, rue du Perseau 15 à 5100 Wierde.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Jacqueline Blondiaux, Géo Donnet, Philippe Jacquet.

Recherche et dépouillement des archives : Albert Delvaux.

Mise en page : Jacqueline Blondiaux

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 Wierde

## EDITORIAL

*Dans un des faits divers de la belle époque évoqués dans le numéro précédent il y avait ce bout de phrase, extrait du registre paroissial tenu par l'abbé Gennotte : "...les noms des paroissiens qui n'assistent jamais à la messe et ne font pas leurs pâques et notamment Léon T., un orphelin qui pour son malheur s'est engagé avec le vieux Sidor qui ne croit à rien..."*

*En lisant ça l'amour filial de Marie Thirant n'a fait qu'un tour, elle a maudit celui qui avait osé l'écrire et m'a téléphoné son indignation. Parce que c'était bien de Léon Thirant qu'il s'agissait. Quoi? Pour son malheur? Mais c'est pour le bonheur de toute sa vie qu'il a été recueilli par le vieux Sidor qui, s'il ne croyait à rien, était courageux, sage et généreux.*

*Né en 1875 (comme le roi Albert), orphelin à six ans, le papa de Marie passe son enfance à l'orphelinat de Rodange. A quatorze ans, il est recueilli par une tante (qui avait déjà sept enfants). Au hasard d'un passage dans le village, Sidor, chaudronnier ambulante, l'engage comme apprenti; il lui apprend son métier et lui offre un accordéon; et c'est ainsi que Léon Thirant devient chaudronnier et animateur des bals de la région. Ce qui lui permet d'épargner suffisamment pour se marier et acheter une petite maison en 1913 (le vieux Sidor lui avait fait promettre qu'il ne se marierait pas tant qu'il resterait en vie; promesse tenue).*

*Marie, sa fille unique, a conservé une véritable adoration pour ce papa si courageux et cette histoire, elle l'a racontée infiniment mieux que moi dans une des savoureuses chroniques en wallon qu'elle écrivait dans "Vers l'avenir" depuis une dizaine d'années.*

*Vous aurez l'occasion de la retrouver dans le recueil de son oeuvre dont la rédaction du Crespon prépare la parution.*

*A sa mémoire...*

*Parce que je l'ai rencontrée quinze jours avant qu'on ne l'emporte, le coeur à bout de force, dans une clinique d'où elle n'est pas revenue.*

*Son âme légère s'est envolée  
au paradis des poètes,  
des enfants et des conteurs de joie.  
Son âme légère vient d'emporter  
au paradis des chanteurs de tendresse  
la belle lumière de ses grands yeux bleus.  
Son âme légère... comme une valse  
et romantique... comme un tango  
portée par la musique qui a enchanté son enfance...  
Quel beau paradis que celui-là.*

Géo Donnet

## LES MARIES DE L'AN 47

---

Monsieur Maaskant, Echevin de notre bonne ville de Namur, est venu, le 7 juillet, voir et complimenter les deux couples du village qui fêtaient cette année leurs cinquante ans de vie commune (un fameux bail!).

Voici un large extrait de l'aimable discours qu'il a adressé aux jubilaires.

"Rappelez-vous ce oui prononcé il y a cinquante ans, le 9 mai pour Monsieur et Madame Bertrand, le 9 avril pour Monsieur et Madame Henry, ce oui qui vous a embarqués dans la grande aventure de la vie à deux.

Vous revoici devant l'Officier de l'Etat Civil avec une expérience que beaucoup de couples n'ont pas la chance de vivre. Mais surtout avec la même tendresse dans les yeux et le même amour dans le coeur... et vous avez mis en évidence cette maxime de Jean de La Fontaine "Rien n'a d'emprise sur l'amour, l'amour en a sur tout".

Permettez-moi de personnaliser mon propos. Mesdames, vous avez, toutes deux, exercé le plus beau métier du monde, celui de maman.

En effet, Madame Henry, vous êtes l'heureuse maman de deux filles et la grand-maman de sept petits-enfants. Et vous, Madame Bertrand, ce sont deux garçons que vous avez bercés dans vos bras et vous avez également la chance de choyer (et d'être choyée par) trois petits-enfants. Ancienne fermière, vous restez passionnée par les fleurs et le jardin, tandis que Madame Henry est plutôt sportive : marche, gymnastique, badminton et... actuellement vice-présidence de Senior-Amitié. Autre point commun, votre sollicitude pour les personnes âgées impotentes à qui vous assurez si gentiment une visite et des

"douceurs" au moment des fêtes de fin d'année.

Monsieur Henry, mon colonel, en 1938 vous entrez à l'Ecole des Cadets, à Namur; école remarquable pour le niveau de son enseignement et son exigence éducative, école qui reste un de vos meilleurs souvenirs. De 1941 à 1943 vous faites des études de régent littéraire. En 1949, vous entrez à l'Ecole Militaire, en polytechnique, où vous obtenez le diplôme d'ingénieur. Vous choisissez l'Artillerie et de sous-lieutenant à colonel vous occuperez toute la gamme des fonctions de commandement et d'état-major propres à votre Arme en faisant déménager dix-sept fois votre petite famille avant de jeter enfin l'ancre à Andoy. En 1978, c'est la pension mais pas le repos : vous entreprenez (et obtenez) une licence en langues slaves (qui viennent s'ajouter dans votre ordinateur organique, manifestement très puissant, à l'anglais, à l'allemand, au néerlandais... et au reste qui est vaste et divers...).

Monsieur Bertrand, c'est un homme du terroir; né à Andoy, après de trop courtes études à Saint- Aubain il travaille à la ferme de ses parents, ferme qu'il reprendra en 1947.

Il abandonne la terre en 1964 pour un bureau à la CGER à Bruxelles; il y terminera cette deuxième carrière comme chef de section.

Messieurs, comme la plupart de vos contemporains, vous avez risqué votre vie et sacrifié la plus belle part de votre jeunesse pour qu'aujourd'hui le mot liberté ait pour nous et pour nos enfants un sens; nous ne l'oublions pas. En effet, Monsieur Bertrand, après une longue mobilisation, vous avez été prisonnier en Allemagne pendant cinq longues années (au Stalag 17B jusqu'en juin

45). Et vous, Monsieur Henry, également prisonnier mais libéré en 41, vous avez de 42 à 45 participé activement à la résistance armée.

Quelques mots de vos "loisirs".

Monsieur Henry, comme votre épouse vous aimez la marche, la gymnastique et le badminton mais vous pratiquez surtout la natation. Pendant dix ans, vous avez partagé votre passion pour les langues étrangères en donnant des cours à l'UTAN.

De Monsieur Bertrand, je me permettrai de dire que c'est un des piliers du village. Jugez en plutôt : depuis quarante-cinq ans il est membre (et trésorier) de la Fabrique d'église; il en est le président depuis 1964; depuis plus de vingt ans, il est le gestionnaire inlassable et dévoué de la salle Lizée (et c'est un fameux boulot); depuis...longtemps...il est le trésorier des prisonniers de guerre de Wierde et s'occupe activement du service social de ce comité; depuis bientôt dix ans il est trésorier de l'ASBL "Le Crespon" dont il est, pour la revue, également trésorier, rédacteur, archiviste et facteur. Et j'allais l'oublier, il est pour moi un confrère puisque de 1947 à 1958 il a été à Wierde échevin de l'instruction publique. Je tiens ici, cher Monsieur Bertrand, à vous féliciter pour

tant de dévouement, largement partagé par votre épouse. Pour être complet je dois ajouter que tout cela ne vous empêche pas de jardiner, de vous promener à pied et à vélo, de lire et de bricoler... l'ennui n'est pas près de vous terrasser!".

Et Monsieur Maaskant offre aux jubilaires un diplôme, une copie de leur acte de mariage et des fleurs.

Vous avez remarqué que dans ce discours le nom des "Madame" n'apparaît jamais; c'est une lacune qu'il nous semble élégant de combler : Madame Jean Henry s'appelle Simone Mahy et Madame Marcel Bertrand, Isabelle Collot.

Vous trouverez l'image de leur mariage dans les "pages photos".

La rédaction du Crespon joint évidemment ses félicitations les plus chaleureuses à celles exprimées par Monsieur Maaskant.

Géo Donnet

PS : J'espère que Monsieur Maaskant me pardonnera les libertés que j'ai prises avec son manuscrit pour passer de l'oral, éphémère, à l'écrit, impérissable.

## **SOEUR JERONYME, SOEUR FELICIENNE...**

### **ET LES AUTRES**

#### **François Bomal**

François Bomal! C'est un nom qui doit vous dire quelque chose. Oui? voilà : c'est lui qui a remplacé Gérard Polet à l'école de Wierde en 1842 et y est resté pendant vingt-quatre ans. Vous ne voyez pas? Alors essayez de

retrouver le numéro 25 de cette honorable revue, celle de décembre dernier!

François Bomal est le premier instituteur connu à Andoy, en octobre 1838. Encore que l'on puisse lire dans un document ultérieur que Marie Droyer y tenait une

école privée quelques années auparavant.

Cette école privée devait exister depuis bien longtemps puisque un document daté du 11 octobre 1808 y fait clairement allusion :

*"Il est à remarquer que sur le grain dû il est un muid d'épeautre que M. de Ferrare paie mais que, pour l'intérêt de la jeunesse, au lieu de le délivrer en nature, il fait face aux frais de l'instruction ce qui est un acte de bienfaisance en devenant onéreux pour lui; il est donc plus utile à la classe indigente que s'il délivroit un morceau de pain.*

*Pareille mesure est suivie pour le reste du grain à Andoy comme à Wierde; chaque père de famille y applaudit; même les plus pauvres préfèrent l'instruction de leurs enfants à tout autre secours".*

Rappelons qu'à l'époque de M. Bomal la Belgique indépendante est toujours dans les douleurs de l'enfancement et que les premières grandes lois organisant l'enseignement primaire ne sont présentées au Parlement par Jean-Baptiste Nothomb que le 11 juin 1842 (votées en août); ces lois imposent notamment à chaque commune l'obligation d'avoir au moins une école primaire et d'y dispenser un enseignement gratuit aux enfants des familles nécessiteuses; en considérant l'éducation morale et religieuse comme inséparable de l'instruction elle assurera le paix scolaire jusque en 1879.

En 1838 François Bomal est donc instituteur mais on ne sait pas dans quel bâtiment il inculquait aux enfants d'Andoy les rudiments d'orthographe et de calcul !

Son départ laisse-t-il le hameau sans instituteur et sans école?... Marie Droyer a-t-elle repris sa charge de 42 à 48 sans laisser de trace de cet intérim ?...

En 1846 le bourgmestre (le baron Adolphe de Moreau) propose d'ouvrir une école et nomme Joseph Balon comme instituteur; cette nomination est refusée sous le prétexte que la commune doit d'abord demander

l'autorisation de construire une école communale; cette demande n'est transmise à la députation permanente qu'un an plus tard (en novembre 47) et la réponse du ministre de l'Intérieur, car à cette époque l'Instruction était encore dans le portefeuille de l'Intérieur, ne retombe qu'en août 48, réponse savoureuse (qui mérite donc une lecture gourmande) :

*"Le département de l'Intérieur autorise la création immédiate d'une école communale au hameau d'Andoy, considérant que cette école a été demandée uniquement pour les enfants du sexe (sic) appartenant à cette section et pour les garçons de la dite section trop jeunes encore pour qu'on puisse exiger qu'ils se transportent journellement à l'école de Wierde qui se trouve trop éloignée d'Andoy, tandis que les élèves masculins d'un âge plus avancé continueront à fréquenter ladite école de Wierde.*

*Considérant en outre qu'il suffit pour l'école d'Andoy d'une institutrice dont les émoluments seront moins considérables que ceux d'un instituteur, propose Mademoiselle Droyer Marie à la place d'institutrice communale à Andoy" (les féministes ont encore du pain sur la planche !).*

Marie Droyer sera nommée le 24 décembre 48 mais ses relations avec le conseil communal seront à plusieurs reprises orageuses; en décembre 49 déjà, le conseil propose son renvoi pour désobéissance grave (mais cette sanction ne sera pas obtenue), puis en 1860 ce sera le divorce à l'issue d'une année dramatique.

## La construction

Mais que je vous dise d'abord les avatars des bâtiments. Dès 1849 l'inspecteur cantonal harcèle ses autorités pour contraindre la commune à construire une "maison d'école... la maison louée pour cet usage n'est convenable sous aucun rapport et il devient urgent de remédier à cette situation". Le gouverneur conseille

Renseignements sur les objets mobiliers que possède l'école.

communale d'Andoy

Tenue par M. Marie Droyer

Questions

Réponses

Quel étoit, au 31 décembre 1848, le nombre des garçons écrivant sur le papier?

16 garçons

Quels sont le nombre et la longueur

Un pupitre double de 3 mètres 35 cent.

des bancs-pupitres destinés à ces élèves?

1 et deux bancs simples de 3 mètres 40 cent.

Quel étoit, à la même date, le nombre

18 filles

des filles écrivant sur le papier?

Quels sont le nombre et la longueur

Un pupitre double de 3 mètres 18 cent.

des bancs-pupitres destinés à ces élèves?

Deux bancs simples de 3 mètres 11/2 cent.

Quel étoit, à la même date, le nombre

15 garçons

des autres garçons et des filles

20 filles

fréquentant l'école?

Quels sont le nombre et la longueur

3 bancs de 3 mètres 10 centimètres

des bancs simples qui leur sont

de un mètre 96 1/2 cent.

destinés?

L'école est-elle pourvue

1° D'un christ en croix?

Oui. Il n'est pas payé.

2° De la mappe monde?

Non X

3° De deux planches noires?

Non X

4° D'une table à pupitre avec estrade

Oui. Elle n'est pas payée.

5° D'un poêle avec ses accessoires?

Oui. Il n'est pas payé.

Marie Droyer

Andoy le 28 septembre 1849.

d'attendre "parce qu'une plainte a été déposée contre l'institutrice...". Et on attend.

L'inspecteur contre-attaque en septembre 51 et en avril 53 "le plus parfait accord règne actuellement entre l'administration communale de Wierde et l'institutrice d'Andoy et le moment est propice pour obtenir la construction d'une école". En vain ? Une lueur d'espoir apparaît dans une lettre de la commune au commissaire d'arrondissement :

*"La caisse communale ne permet pas pour le moment d'envisager la construction d'une école à Andoy. L'année dernière (donc en 52) Madame de Moreau a cédé le terrain gratuitement en nous faisant espérer qu'elle interviendrait dans une partie des dépenses de la construction..."* (la Madame de Moreau dont il s'agit est Pauline de Goër de Herve, veuve d'Adolphe de Moreau, l'ancien bourgmestre, décédé en 1848).

Ce signe d'espérance est appuyé par l'inspecteur qui écrit au gouverneur :

*"Des personnes de la section d'Andoy m'ont assuré que si l'administration communale, qui attend beaucoup et avec raison de la générosité de Madame de Moreau pour la construction d'une école, voulait faire quelque démarche auprès de cette dame, on pourrait mettre immédiatement la main à l'oeuvre".*

Après cette lettre, les archives n'ont pas laissé de trace sur la façon dont le miracle s'est opéré... Le bourgmestre, Jean-Baptiste Morsimont, humble fermier roturier, est-il parvenu à séduire la baronne ?

La baronne, lasse des tergiversations communales, a-t-elle brusquement décidé d'y mettre fin ? Ou encore, hypothèse plus machiavélique, a-t-elle voulu, avec la complicité du curé, installer à côté de l'église un autre pilier du pouvoir catholique ? Ou, plus simplement, Pauline de Goër a-t-elle généreusement offert, sans autre motif que celui de la charité, ce somptueux cadeau aux enfants de son village ?

Les mémoires sont muettes à ce sujet.

Après tout, peu importe ! Ce geste généreux résout le problème et "on met immédiatement la main à l'oeuvre". Si bien que l'inspecteur peut écrire le 14 février 1854 : "On dispose d'un nouveau local pour la tenue de l'école des filles, on complétera l'ameublement de cette école pour la rentrée suivant la distribution du bâtiment". Situation confirmée en avril 56 : "La maison d'école d'Andoy a été construite aux frais de Madame de Moreau, nous en profitons gratuitement et sans condition".

La classe (6,50 mètres sur 8,30) occupe le rez-de-chaussée; l'étage est réservé au logement de l'instituteur (trice); la cour fait environ un are et demi; l'école gardienne ne sera probablement construite à l'arrière de la maison qu'en 1861 à l'arrivée des soeurs (local de 8,35 mètres sur 7,60).

Le mobilier est sans doute celui de l'ancienne école de Marie Droyer : deux pupitres doubles et quatre pupitres simples d'environ 3,5 mètres pour les élèves qui écrivent sur papier et cinq bancs simples (deux de 3,5 mètres et trois de 2 mètres) pour les autres.

En décembre 1856 "on achète six bancs pupitres et on fait réparer ceux qui existent car les élèves sont en vis-à-vis (les pupitres doubles) ce qui réduit extrêmement l'ordre de l'école".

Ce mobilier ne semble plus guère évoluer jusqu'en 1932, date à laquelle une modernisation est signalée et un rapport d'inspection daté d'octobre 1933 indique que l'école dispose alors de dix bancs-pupitres à trois places et d'un bureau avec estrade.

## Marie Droyer

Voici donc Marie Droyer confortablement installée dans une maison convenable : un grand local de classe au rez-de-chaussée et un appartement pour elle à l'étage. Mais ce confort ne va pas durer.



Fin 59 le temps se gâte pour l'institutrice. On peut même dire que la calomnie commence à souffler en tempête sur la malheureuse. Vous savez bien... la calomnie... "on" sème quelques graines de rumeur malveillante et dans le terrain fertile des commérages villageois elle grandit en certitude dramatique.

Mademoiselle Droyer est sourde, malade, les enfants n'apprennent rien à son école, des parents se plaignent...

Si bien que par une lettre datée du 2 février 60 la commune demande sa révocation. C'est la première offensive officielle d'une guerre qui va opposer pendant plus d'un an la coalition église-commune-château à Marie Droyer, désespérément défendue par l'inspecteur provincial. On peut hélas prédire aisément qui sortira vainqueur de cette lutte inégale; mais on peut aussi admirer le

courage de cette humble femme face aux trois pouvoirs ligués contre elle.

En réponse à la demande de révocation de la commune le gouverneur se renseigne et temporise.

Deuxième attaque décisive : en avril Madame de Moreau signifie qu'à partir du 1er juin la commune ne pourra plus tenir l'école dans le local qui lui était cédé gratuitement. Ainsi expulsée, Marie Droyer installe son école dans une maison qu'elle loue à une pauvre veuve. C'est une maison en pisé; la salle est petite, très basse, "éclairée seulement d'une petite fenêtre de quatre carreaux"; elle n'a jamais été blanchie et ne dispose évidemment d'aucun mobilier classique.

"On" menace la pauvre propriétaire de la ruiner, de faire partir son fils à l'armée...

Wierde le 19 Juin 1860

Monsieur le Conseiller saisi

Repondant à votre lettre en date du 19 de ce mois vous avons l'honneur de vous exposer que depuis longtemps pour des motifs sérieux vous avons eu l'honneur d'exposer, la demoiselle Droyer institutrice à Hondoy n'est plus à la hauteur de ses fonctions et ne pourrions plus pour remplir les fonctions d'institutrice dans une section où elle s'est attiré l'animadversion de tous les habitants

C'est ainsi que Madame De Moreau dont on ne peut certes suspecter les intentions avait bien voulu mettre gratuitement à la disposition de la commune une maison d'école, avantage

Lettre du Conseil communal de Wierde

Et le curé (l'abbé Bouillon) lance alors un anathème foudroyant : il défend expressément d'envoyer les enfants à l'école sous peine de ne plus ni les confesser ni les communier; cette menace est rapportée dans

une lettre de parents d'élèves datée du 19 juillet, lettre qui révèle une prise de position importante : "Nous déclarons en outre que nos enfants ont toujours bien appris dans cette école".

*Nous soussignés déclarons ne pouvoir envoyer nos enfants à votre école parce que Monsieur le Curé l'a expressément défendu à tous, le dimanche au catéchisme, sous peine de ne plus les confesser ni communier et les petits de ne pas leur faire la 1<sup>re</sup> communion. Nous déclarons en outre que nos enfants ont toujours bien appris dans cette école.*

*Martinoyer Denis J. Eger Buffet  
Guillaume*

*victor Piermez a l'honneur*

*Andoy, 19 juillet 1860*

#### *Lettre des parents des élèves, suite aux menaces de l'abbé Bouillon*

Au cours de cet été 60, le courrier est abondant. Retenons quelques extraits représentatifs de lettres de l'inspecteur provincial au gouverneur.

"On calomnie cette institutrice afin de la forcer à abandonner sa carrière de l'enseignement avant qu'elle puisse jouir d'une pension." (3 juin).

"L'institutrice d'Andoy demande qu'on lui procure un nouveau local pour tenir l'école et que l'on fasse en sorte que les élèves puissent se rendre en classe. Il semble que

le bourgmestre et le curé d'Andoy sont d'accord pour faire remplacer la demoiselle Droyer par des religieuses." (15 juin).

"Il serait nécessaire que cet ecclésiastique fit connaître les motifs qui le poussent à agir de la sorte." (20 juillet).

"L'école de la demoiselle Droyer n'a pas été considérée comme une école sans valeur. Aussi longtemps que M. le curé d'Andoy n'a pas eu le désir d'avoir deux institutrices appartenant à une congrégation religieuse, on ne s'est pas plaint de l'école de la demoiselle Droyer. Mademoiselle Droyer

*n'est ni malade ni sourde, âgée de 54 ans elle est entrée chez les soeurs de la Providence en 1832; en 1849 elle a été nommée institutrice communale à Andoy où elle avait ouvert une école privée à sa sortie du couvent de Champion.*

*Avant de réorganiser l'enseignement primaire à Andoy, il faudrait qu'il y eût un local dont la commune eût la libre disposition." (27 août).*

C'est peut-être à cause de cette plaidoirie que le gouverneur n'a pas révoqué Marie Droyer... Pendant plus d'un an l'école d'Andoy est allée à vau-l'eau, chacun restant sur ses positions. Enfin en mars 61 elle demande sa pension (sa démission ne sera acceptée qu'en septembre) et les traces de son destin disparaissent.

La victoire de cette guerre d'usure est manifestement celle du curé mais pourquoi diable a-t-il été si pressé de chasser Marie Droyer ? Il lui suffisait d'attendre une année pour que, pensionnée, elle cède la place aux religieuses.

S'il faut en croire l'inspecteur sa valeur professionnelle n'était pas en cause et par ailleurs si elle avait été si mauvaise pourquoi avoir attendu dix ans pour s'en rendre compte ? Qu'a-t-elle donc pu faire pour provoquer tant de haine ?

La méthode utilisée par le curé est de toute manière indigne et honteuse; mais il est vrai aussi que ce manque de scrupule est fréquent dans l'histoire de l'Eglise; la fin justifie les moyens... et la fin est d'une telle immensité au regard du sort d'une modeste institutrice vieillissante...

## **Soeur Jéronyme**

Voilà donc l'abbé Bouillon satisfait : on va installer à Andoy un mini-couvent, puissant renfort pour le presbytère. Il fait appel aux Filles de Marie du couvent de Pesche. Et c'est ainsi que le 9 juin 61, le conseil communal prie la députation permanente de vouloir bien l'autoriser à nommer pour

institutrice à Andoy la nommée Joséphine Baijot, religieuse au couvent de Pesche (en religion soeur Jéronyme).

Mais décidément cette école est maudite et c'est le gouverneur qui cette fois va mettre des bâtons dans les roues. Il veut bien, Monsieur le Gouverneur, autoriser la nomination de soeur Jéronyme jusqu'au 1er septembre 1862 mais à la condition expresse que, dès l'âge de 8 ans les garçons de la section d'Andoy seront envoyés à l'école primaire de Wierde, et que dès le même âge les filles de Wierde fréquenteront l'école d'Andoy (je sais bien que je vous en ai déjà parlé dans le numéro précédent mais c'était à propos de l'école de Wierde et il ne me semble pas très grave de vous redire cette démarche ahurissante).

Huit ans ? En 48 la barre était mise à onze ans !

Le gouverneur préférerait donc voir les filles rencontrer les garçons dans les champs, sur le chemin du Grand Bon Dieu, plutôt que les frôler sur les bancs de l'école. Reflet d'une époque de pudeur hypocrite qui se donnait des apparences de vertu, à des années-lumière de la mixité exubérante et naturelle (impudique ?) qui nous est aujourd'hui si familière. Le gouverneur y tient, à la séparation des sexes à l'école; il tardera longtemps à nommer soeur Jéronyme parce que l'inspection a constaté que l'ukase n'était guère respecté :

*"Il résulte des renseignements qui m'ont été fournis que contrairement à ma dépêche du 3 octobre 1861 quatre garçons indigents de la section d'Andoy fréquentent seulement l'école de Wierde et que deux filles de cette même section suivent les cours de celle d'Andoy..."*

Soeur Jéronyme ne sera nommée qu'en novembre 64 et l'école restera mixte n'en déplaît aux exigences sexistes du gouverneur.

Hélas soeur Jéronyme meurt en 66. Elle est aussitôt remplacée par soeur Isabelle

(Marie-Josèphe Squélard); celle-ci est bien religieuse, elle en porte l'habit, elle en a fait les voeux mais elle n'est pas institutrice, elle n'en a pas le diplôme. Qu'a cela ne tienne, il suffit qu'elle fasse la preuve des connaissances requises par la loi devant un jury du gouvernement. Le fera-t-elle? Mystère. Et malgré l'opposition de l'inspecteur, le conseil communal obtient de maintenir Soeur Isabelle jusqu'en 1873.



*Fille de Marie, décédée au début du siècle, contemporaine des soeurs Jéronyme, Hélène et Félicienne (Archives des Filles de Marie de Pesche)*

### **Soeur Hélène**

C'est soeur Hélène (Noémi Baudart) qui la remplace; elle est bien institutrice diplômée et s'installe pour douze ans dans le minicouvent d'Andoy, à l'exception de quelques

mois en 77 pendant lesquels elle assure un intérim à Wépion. Cette absence fait apparaître deux noms dans le listing de l'école : Marie Colin (mars et avril) et Alexandrine Manise (soeur Ligori, de mai à fin août).

C'est donc soeur Hélène qui va avoir à traverser la tempête scolaire qui se lève en 1879. Cette tempête est déclenchée par une nouvelle loi scolaire proposée par le gouvernement "libéral doctrinaire" de Frère-Orban, en place depuis un an. L'objectif est d'arracher les écoles publiques à l'influence catholique, qui est grande. Le cours de religion est supprimé et remplacé par un cours de morale sans couleur confessionnelle

*"Si l'enseignement public, sous le régime nouveau, ne doit être ni catholique, ni protestant, ni israélite, l'instituteur s'inspirera d'une idée commune à toutes les religions, entretenant ses élèves de Dieu, de l'âme, ainsi que des grandes vérités morales et chrétiennes qui, à l'honneur de l'humanité, sont devenues progressivement le domaine de toutes les religions et de toutes les nations civilisées."* (déclaration du ministre Van Humbeek à la Chambre).

La possibilité pour une commune d'adopter une école privée est supprimée et la création d'une école communale est rendue obligatoire. Ce sont ces deux aspects d'une loi par ailleurs plus complète qui vont régler le sort de l'école d'Andoy pendant les cinq années suivantes.

La réaction de l'épiscopat à cette loi, votée le 6 juin 1879, est immédiate et terrible : il condamne toutes les écoles primaires communales et décide que les parents qui enverraient leurs enfants dans les écoles publiques sans autorisation de l'Eglise se verraient refuser l'administration des sacrements (vous rendez vous compte du drame : plus de baptêmes, plus de communions, plus de confessions... plus rien de ces liturgies qui donnent un peu d'espérance dans cette vallée de larmes...).

La guerre est ainsi déclarée entre l'école libre et l'école officielle; vingt pour cent des instituteurs catholiques et trente pour cent des élèves quittent les écoles communales; la guerre du recrutement devient impitoyable, tous les moyens sont bons : pressions sur les fonctionnaires, gratuité de l'enseignement public, création de comités paroissiaux pour financer les écoles libres, etc. La surenchère fut fatale aux libéraux; l'augmentation des impôts et le gonflement excessif de la dette publique (déjà !) provoquèrent aux élections du 11 juin 84 une victoire écrasante du parti catholique qui par une nouvelle loi scolaire (20 septembre 84) ramena la paix dans le petit monde de l'enseignement.

Dans ce conflit l'école d'Andoy n'a guère de peine à choisir son camp : elle est dirigée par une religieuse et le propriétaire des locaux est le baron Alphonse de Moreau, à la fois député catholique (un des chefs de file de l'opposition catholique au gouvernement libéral) et bourgmestre de Wierde.

La situation est décrite dans cette lettre de la députation permanente au ministre :

*"Deux écoles existent dans la commune, l'une à Wierde, l'autre à Andoy. Cette dernière est tenue dans un local appartenant à M. de Moreau qui en avait donné la jouissance gratuite à la commune.*

*L'institutrice qui la dirige se proposant d'abandonner l'enseignement officiel, M. de Moreau a cru devoir retirer à la commune la jouissance du bâtiment. C'est en fait la suppression de l'école d'Andoy.*

*L'administration communale demande à pouvoir admettre à l'école de Wierde les enfants d'Andoy. Il n'existe pas à Andoy de local convenable pour y installer l'école."*

Le ministre répond : *"Prière de vouloir bien mettre le conseil communal de Wierde en demeure d'organiser, dans le plus bref délai possible, une école primaire mixte destinée à desservir le hameau d'Andoy. Ce corps devra se procurer un local convenable pour*

*y installer provisoirement l'école dont il s'agit. Il importe aussi que la commune prenne d'urgence les mesures nécessaires afin qu'un bâtiment d'école soit construit l'année prochaine"*.

La commune prend position en janvier 80 : *"Attendu qu'il est impossible de nommer actuellement une institutrice à l'école d'Andoy les dépenses relatives à cette école ne seront pas inscrites au budget communal de 1880"*.

Même décision en 82, mais tout laisse croire qu'il en fut ainsi de 80 à 84 : *"Attendu que la commune ne possède pas d'école officielle à Andoy, il n'y a pas lieu d'inscrire dans le budget communal de 1882 des dépenses pour une école qui n'existe pas"*.

L'école a donc vécu pendant cinq ans sur des subsides de la paroisse et du château puisque, comme le signale l'inspecteur : *"l'institutrice qui dirigeait cette école est entrée dans l'enseignement libre entraînant avec elle TOUS les élèves (soixante à septant)e de 6 à 14 ans"*. L'école a donc bel et bien continué d'exister!

On sait que tout est rentré dans l'ordre en 1884; l'armistice est d'ailleurs confirmé le 7 novembre 84 par cette lettre de soeur Hélène :

*"Je soussigné, institutrice diplômée, directrice de l'école primaire libre d'Andoy, ainsi que de l'école gardienne, ai l'honneur de prier le conseil communal de vouloir bien adopter mon école. Elle réunit toutes les conditions exigées par la nouvelle loi scolaire, ainsi j'accepte l'inspection de l'Etat et le programme indiqué par la loi précitée"*.

Dans sa réponse datée du 16 acceptant l'adoption la commune indique que *"la directrice jouira d'une indemnité annuelle fixe de treize cents francs que la commune lui payera en quatre paiements égaux à la fin de chaque trimestre"*. Cette première adoption sera reconduite d'année en année jusqu'à la disparition de l'école.

La dissidence est donc définitivement effacée. A cette occasion une lettre de l'inspecteur principal au ministre donne une belle synthèse de l'histoire et quelques indications intéressantes : *"Le conseil communal a adopté l'école privée MIXTE établie à Andoy, dirigée par Madame Noémi Baudart (soeur Hélène) et fréquentée par cinquante-huit élèves. Autrefois il y avait à Andoy une école communale dirigée par cette même dame et qui était installée dans un local appartenant à M. de Moreau.*

*Lors de la mise en exécution de la loi du 1er juillet 1879, cette école est devenue une institution privée et on a jugé inutile de rétablir l'école communale, qui d'après toutes les prévisions n'aurait été fréquentée que par un nombre extrêmement restreint d'élèves. Il était impossible de trouver un local un peu convenable".*

Vous avez remarqué : "école mixte"; on semble avoir oublié maintenant que les aînés des garçons devaient aller à Wierde. Et puis, le nombre impressionnant d'élèves : cinquante-huit ! Soeur Hélène avait du boulot !

*A titre de curiosité, en 1879, au déclenchement de la guerre scolaire, sachez qu'il y avait 1104 écoles primaires dans le diocèse de Namur, avec deux types de répartition. Suivant le sexe : 327 pour garçons, 323 pour filles, 424 mixtes. Suivant la situation : 1037 communales, 13 adoptées, 54 libres. Les écoles gardiennes étaient au nombre de 131; 96 communales, 10 adoptées, 25 libres.*

## Soeur Félicienne

Soeur Hélène quitte sa nombreuse famille en 85 et l'année 86 connaît deux intérimaires : dame Henrion (nom code de religieuse inconnu) et soeur Bertha (Emilie Henin). Soeur Virginia (Aline Delvaux) reprend l'école primaire pour deux ans en octobre 86

et cède la place en 88 à soeur Félicienne (Louise Defleur).

Règne troublé que celui-là; sombre page d'histoire marquée par la dispute violente qui opposa le couvent à la cure; guerre des cornettes et des barrettes qui vous a été racontée en long et en large il y a courtes lurette (Crespon No 23, avril 96 - Je sais que c'est irritant de vous demander d'aller relire un numéro sur lequel vous ne parvenez pas à remettre la main; mais d'autre part, j'irriterais aussi ceux qui ont de la mémoire en répétant cette histoire. Que faire ? Coupons la poire en deux par une brève synthèse !).

Or donc soeur Félicienne, un (affreux) jour de 1899 se met à dos le curé, le café Lizée et leurs partisans pour une raison dérisoire (elle aurait commandé du charbon chez Romain, le concurrent de Lizée). La querelle s'envenime; les gens prennent parti pour la soeur ou pour le curé; le village se divise et s'enflamme; à un point tel que l'abbé Dassy doit être déplacé par l'évêque et remplacé par un curé qui saura remettre de l'ordre dans la paroisse : l'abbé Gennotte (janvier 1902).

Prenant parti pour soeur Félicienne, il est en butte pendant des années à l'hostilité de ses voisins. Soeur Félicienne est rappelée à Pesche en mars 1902; elle est remplacée par soeur Jeanne de Jésus (Eugénie Marchandise) qui, ô stupeur, opte pour les persécuteurs de soeur Félicienne et s'oppose ainsi à son curé; elle s'active contre le camp adverse par le biais des enfants et se rend insupportable. C'est l'impasse. La supérieure de Pesche y trouve une solution : les Filles de Marie ne fourniront plus de religieuses à l'école d'Andoy.

Soeur Jeanne disparaît en septembre 1903. Cependant l'abbé Gennotte s'obstine : il veut encore des religieuses à Andoy. Il en obtiendra des soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy; mais l'ambiance n'est pas des meilleures; les soeurs de Nancy n'écriront qu'une courte page de l'histoire de l'école, d'octobre 1903 à février 1906.

*A propos de la situation administrative de l'école...*

*Lettre du gouverneur datée du 29 janvier 1898 : "Bien que la délibération du conseil communal du 9 septembre 1884 prononçant l'adoption de l'école privée de la section d'Andoy n'assure d'autre avantage à l'école qu'une indemnité fixe à la directrice, rien ne s'oppose, à mon avis, à ce que la commune alloue le subside nécessaire pour les travaux de réparation à effectuer aux latrines, ou se charge elle-même et à ses frais de l'exécution de ces travaux.*

*L'intervention de l'Etat ou de la Province dans les dépenses à résulter de réparations de l'espèce ne peut être accordée que lorsqu'il s'agit d'un bâtiment appartenant à la commune".*

*Les travaux étant entièrement à sa charge, la commune, "obligée d'être parcimonieuse", ne se résout que plus d'un an plus tard à des travaux bornés au strict nécessaire : "Nous faisons disparaître les latrines actuelles, mais nous conservons le bâtiment situé dans la cour des enfants et servant de remise. Au couchant de ce bâtiment nous plaçons deux latrines avec demi-porte et un urinoir à trois loges pour les garçons; deux latrines avec demi-porte pour les filles et une avec porte pleine pour les religieuses; nous séparons les préaux par des haies formées de pieux enfoncés en terre et reliés par six fils de fer. L'entrée de la cour est fermée par une barrière en bois et non un grillage en fer. Il nous faudrait un devis ne dépassant pas huit cents francs".*

*Les travaux seront adjugés à Jean Paulus le 3 août 1899 pour 1217 francs 70.*

*Cette anecdote architecturale met assez bien en évidence la situation administrative d'une école adoptée. Dans ce domaine l'histoire de l'école primaire est la suivante : avant 1848, privée; de 1848 à 1879, communale; de 1879 à 1884, privée; de 1884 à 1965, adoptée.*

*Rappelons aussi qu'elle est mixte jusqu'en 1908.*

*L'école gardienne est restée privée et mixte tout au long de son existence, de 1861 à 1914.*

Soeur Adélaïde (Léonie Balthazart) et soeur Mechtilde (Anna Grégoire) d'octobre 1903 à septembre 1905; soeur Saint Joseph (Elisa Theisman), supérieure, soeur Hélène (Marie-Anne Grüber) et soeur Gonzague (Marie-Madeleine Grüber) jusqu'en février 1906. Elles n'auront tenu que cinq mois.

## École des Religieuses

ANDROY.



M<sup>lle</sup> Marie Gjer

a mérite pour

Conduite : *Bien*

Application : *Bien*

Du 1<sup>er</sup> au 1<sup>er</sup> février 1904

Signature des Parents,

*Emile Gjer*

L'Institutrice,

Soeur Adélaïde

*A. Noël*

Namur - Imp. Weismel-Charlier, rue de Fer, 21.

*Note signée par Soeur Adélaïde en 1904*

## Maria Delvaux...et les autres

Comme ces soeurs ne sont pas diplômées, on leur adjoint une institutrice laïque : Anna Noël, d'octobre 1903 à janvier 1905 puis Alphonsine Guillaume.

Au départ des soeurs de Nancy une certaine demoiselle Hâyon reprend l'école jusqu'à l'arrivée d'Henriette Jadin le 21 avril 1906 (je sais ça paraît un peu compliqué mais si on veut être complet c'est inévitable).

Henriette Jadin, 26 ans, exauce la prière de l'abbé Gennotte, déçu par les soeurs : "Mon Dieu, envoyez nous une bonne et sainte institutrice laïque pour travailler également au redressement de cette malheureuse paroisse".

# Cahier Éducatif

---

Andoy, le 2 février 1909.

## Hygiène. - Dangers des lampes à pétrole.

Les lampes à pétrole font parfois explosion. Cela arrive :

1<sup>o</sup> quand elles ne sont pas assez fournies d'huile; 2<sup>o</sup> quand on éteint la flamme en soufflant par le haut du verre; 3<sup>o</sup> quand on laisse tomber la lampe allumée;

4<sup>o</sup> quand on y verse de l'huile sans avoir pris la seule précaution de l'éteindre préalablement. Si ce cas survient dans le récipient, couvrez-le et reculez-vous d'un pied pour éviter tout accident inutile et dangereux.

---

Andoy, le 28 mai 1908.

## Conserve du pourpier.

1<sup>o</sup> cueillez le pourpier par un temps sec, nettoyez sans laver, les tiges par couples dans un pot ou grès en allumant des couches de pourpier et de sel, puis par une couche de sel et couvrez d'une lamproie sur laquelle on pose un couvercle lourd.

2<sup>o</sup> Pour utiliser, égouttez et rincez la mèche, faites cuire à l'eau froide. Si, après la cuisson, ils sont encore trop sautés, les laissez dans l'eau tiède jusqu'au moment de les servir.

---

Extraits du "Cahier éducatif" de Joséphine Pirmez, calligraphié sous le règne de Mademoiselle Jadin, en 1908. Ce cahier est très représentatif de l'enseignement de l'époque; on y apprend le danger des courants d'air et ceux de l'alcoolisme, les précautions à prendre avec les lampes à pétrole, comment contrôler la falsification du lait, comment conserver le pourpier et mille autres choses utiles...



Et il est vrai qu'à partir de cette date l'école a vécu dans la paix; même les deux guerres réelles, infiniment plus dévastatrices que les guéguerres scolaires, n'ont laissé que peu de traces dans son histoire. Mais c'est le sort des écoles heureuses...

En 1908, rappelez vous (Crespon No 24), on construit une école communale pour les garçons; conséquence, celle de mademoiselle Jadin cesse d'être mixte, elle devient "l'école des filles". Henriette Jadin nous quitte pour Lustin en octobre 1910; c'est Marie Martin qui la remplace. L'amour va

interrompre prématurément la carrière de cette (charmante ?) demoiselle; séduite par Gustave Hambenne, directeur de chant à la chorale paroissiale, elle démissionne en avril 1915 pour l'épouser.

Entre alors en fonction, le 26 avril, Maria Delvaux; elle est diplômée de l'école normale de Champion (en 1912) et vient de faire ses premières armes à Hingeon comme intérimaire. Son dossier contient un document assez particulier, une lettre du "Präsident des zivilverwaltung" au Secrétaire général des Sciences et des

Des prise à l'école des Filles  
le dimanche 14 août 1910 à 4 heures précises

Morceau d'entrée :

Trième d'une Vierge pour piano; exécuté par  
Mlle Ernestine Mathieu d'Andoy

II<sup>e</sup>  
Le langage des fleurs dit par les filles.

III<sup>e</sup>  
Le livre d'histoire - Tri serena - Comtes de Noël -  
Le petit lapin - La voyageuse d'Andoyette - Le départ  
pour l'école - La salle - L'écolier exact - La terre  
maternelle -

IV<sup>e</sup>  
Romance : Si tu pourrais - chantée avec  
accompagnement de piano par Ernestine Mathieu  
fille du 1<sup>er</sup> Cocher de M. Courchert (château  
d'Andoy)

V<sup>e</sup>  
1. Le calcul amusant

2. Ce que dit la petite aiguille d'une montre

3. C'est le chat 4. Le Poète.

VI<sup>e</sup>  
Romance : Silvio Tullio; chantée et accompagnée  
par Ernestine Mathieu,

1. Les deux mères - 2. Deux amis - 3. La vraie pauvre.

VII  
Romance : La pauvre fille; par Ernestine Mathieu

1. Lui des deux est roi - 2. L'homme du Turin - 3. Oleninoy  
4. La cigale et la fourmi

VIII  
Chœur final avec accompagnement de piano

## École adoptée de Wierde (Andoy)

### BULLETIN TRIMESTRIEL

de *M<sup>lle</sup> Oger, Simone* élève du degré supérieur 6<sup>e</sup> année  
Année scolaire 1933 - 1934. -- 3<sup>e</sup> Trimestre

CONDUITE (Piété, Régularité) *Très Bien* APPLICATION ET ASSIDUITÉ *Très Bien*  
SAVOIR - VIVRE (Politesse, Tenue, Propreté) *Très Bien*

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT		Points à obtenir	Points obtenus	BRANCHES D'ENSEIGNEMENT		Points à obtenir	Points obtenus
Religion	Catéchisme . . . . .	25	<i>25</i>	Géographie . . . . .	20	<i>20</i>	
	Histoire sainte . . . . .	25	<i>25</i>	Histoire de Belgique . . . . .	20	<i>20</i>	
Langue française	Lecture et Diction . . . . .	25	<i>19,5</i>	Economie domestique . . . . .	20	<i>17</i>	
	Orthographe . . . . .	25	<i>24</i>	Hygiène . . . . .	15	<i>15</i>	
française	Grammaire . . . . .	25	<i>19,5</i>	Dessin . . . . .	20	<i>18,5</i>	
	Rédaction . . . . .	30	<i>26,5</i>	Travaux à l'aiguille . . . . .	25	<i>25</i>	
Écriture . . . . .		10	<i>10</i>	Chant . . . . .	15	<i>14</i>	
Arithmétique . . . . .		50	<i>49,5</i>				
RÉSULTAT en % :			<i>94 %</i>	TOTAL . . . . .	<i>350</i>	<i>328,5</i>	

Signature des Parents, *Très Bien*

L'Institutrice,  
*M. Delvaux*

*Félicitations rétrospectives à Mademoiselle Oger pour ce très beau bulletin qui couronnait sa dernière année d'école (en fait la huitième)*

Arts concernant son agrégation... nous sommes en 1915... Commencée la veille de la première guerre la carrière de Maria Delvaux s'achèvera au lendemain de la seconde, en septembre 1946 (on dit seconde quand il n'y a pas de troisième !). N'ayant pas les mêmes motifs que Marie Martin elle consacra toute sa vie de célibataire à son école.

De 1946 à 1956 l'institutrice s'appelle Augustine Schmets. Ses élèves se souviennent d'elle comme d'une dame (en fait une mademoiselle elle aussi) très grosse, très (trop ?) gentille, de santé fragile et d'un style infiniment moins vigoureux que celui de Mademoiselle Delvaux.

La réduction du nombre d'élèves devient

inquiétante; en 33 Mademoiselle Delvaux en avait vingt-huit, elles ne sont plus que six chez Mademoiselle Schmets en 53. Le ministère envisage déjà alors de supprimer les subsides alloués à l'école.

Mais la natalité semble avoir repris une certaine vigueur puisque en 1962 Geneviève Beguin a vingt-deux élèves dans cette école où elle est arrivée le 2 octobre 1957. L'année scolaire 56-57 a été assurée par Madeleine Laurent (le prénom n'est pas certain).

Geneviève Beguin est diplômée de l'école normale des soeurs de Sainte-Marie de Huy, cuvée 1954. Elle s'est fait la main dans diverses écoles de la province et a donc 23 ans quand elle s'installe à Andoy; pour

## En quête de ravitaillement

L'hiver s'annonce bien dur

Aussi avons-nous su profiter des 2 mois de vacances pour nous assurer un meilleur ravitaillement. Aussitôt la moisson commencée, nous avons demandé et obtenu des fermiers la permission de glaner et c'est du matin au soir que, épi par épi, nous avons recueilli quelques kilos de froment, d'épeautre, de seigle voire même d'avoine. Aussitôt la moisson rentrée

commença l'arrachage des pommes de terre. Ce travail terminé, bon Namurois sont venus retourner à nouveau le sol pour y glaner les précieuses tubercules qui ont tant fait défaut l'an dernier. Aussi chacun cherche à faire meilleure provision pour l'hiver qui va venir

Enfin on a battu à la machine. Heureux sont les fermiers et les cultivateurs qui n'ont pas à s'inquiéter de lendemain. Mais plus nombreux sont ceux qui sont obligés de chercher à gauche et à droite un peu de froment pour augmenter la ration de farine vraiment trop insuffisante. Que l'on est content quand on se voit bien accueilli par ceux qui peuvent soulager tant de souffrances mais aussi que de malédictions s'élèvent contre ceux qui leur refusent un morceau de pain.

Chaque jour, ne voit-on pas de nombreux étrangers porteurs de valises se rendant au village pour y chercher du grain, du beurre, des œufs voire même des pommes. Une seule idée les obsède, ne pas mourir de

6. Bien-faire. Ab. si l'on observait la parole du Christ.

« Aimez-vous les uns les autres comme moi-même je vous ai aimés » verrait-on tant de malheureux !

Prions Dieu de faire cesser bientôt le fléau de la guerre afin que disparaissent aussi toutes les horreurs de la faim

Aperçu de l'évolution du nombre d'élèves de l'école primaire.

En 1849 : 69 - 31 garçons et 38 filles  
En 1879 : 44 - 19 garçons et 25 filles  
En 1880 : 45 - 24 garçons et 21 filles  
En 1881 : 52 - 30 garçons et 22 filles  
En 1882 : 55 - 28 garçons et 27 filles  
En 1883 : 60 - 25 garçons et 35 filles  
En 1896 : 48  
En 1898 : 62  
En 1900 : 51  
En 1903 : 73  
En 1905 : 42  
En 1908 : 63  
En 1909 : 34 - Filles  
En 1913 : 35  
En 1915 : 40 - D'après la photo  
En 1933 : 28  
En 1953 : 6

longtemps... parce que, en cadeau, elle y trouve un mari, Michel Lambotte, qui, en l'épousant en 1960, l'y fixe définitivement en améliorant de façon sensible la courbe démographique du village. Elle cède la place le 30 juin 1964 à Jacqueline Tréfois qui, pour des raisons qui restent à déterminer, sera celle qui fermera pour toujours la porte de l'école des filles le 30 juin 1965.

L'école des garçons, modernisée, devient mixte.

La famille de Moreau a cédé le bâtiment au doyenné; il a servi un moment de siège au PMS du doyenné puis sa destination est devenue incertaine. Enfin, racheté par M. Correman il a été transformé en une maison vaste et confortable.

### L'école gardienne

A côté de l'école primaire, entre 1861 et 1914, il y a eu une école gardienne et si on parle de mini-couvent c'est que les soeurs étaient au moins deux, une pour chaque école.

Sur cette école gardienne nous n'avons guère d'autre information que la succession de celles qui se sont dévouées à cette noble tâche. Noble et lourde ! Dans les années 1880 les rapports d'inspection comptent jusqu'à soixante bambins; on peut espérer qu'ils ne venaient pas tous en même temps !

Voici donc les noms de ces courageuses jardinières d'enfants.

#### *Religieuses de l'ordre des Filles de Marie de Pesche*

Soeur Marie-Kostka (Ambrosine Catherine) 1861-1888  
Soeur Thomassile (Catherine Vilain) 1888-1896  
Soeur Agnès de Jésus (Alice Demaret) 1896-1897  
Soeur Marie-Archangèle (Adolphine Henrard) 1899-1900  
Soeur Joseph-Marie (Marie Demonte) 1900-1901  
Soeur Marie-Louisa (Rosalie Paquay) 1901-1902  
Soeur Marie-Martin (Elise Jadot) 1902-1903

#### *Religieuses de l'ordre de la Doctrine Chrétienne de Nancy*

Soeur Mechtilde (Anna Grégoire) 1903-1905  
Soeur Gonzague (Marie Madeleine Grüber) -Février 1906

#### *Laiques*

Marthe Gérard 1906-1907  
Mathilde Delcourt 1907-1910 (?)  
Clothilde Pirmé 1910 (?) -1914

### Photos de classes

Les classes et les institutrices sont présentées dans les "pages photos". Voici les noms :

#### *La classe de Mademoiselle Delvaux en 1934*

De bas en haut, de gauche à droite.

Premier rang : Lucienne Morelle, Marguerite Lelaboureur, Lydia Bodson,

*Quand j'étais petite fille, au temps de Mademoiselle Delvaux...*

*L'école commençait à huit heures; on rentrait dîner à la maison entre onze heures et une heure et demie (même les petites Faveaux qui habitaient loin, à Naninne, de l'autre côté de la grand-route; mais quand il y avait de la neige elles partageaient les tartines de Mademoiselle); la journée se terminait à quatre heures en été et à trois heures et demie en hiver. Les garçons commençaient et finissaient un demi-heure plus tard.*

*Tous les matins, debout dans le banc, on récitait "la prière avant la classe"; et de même, avant d'aller dîner, on disait le bénédicité et en rentrant, à une heure et demie, les grâces. La journée commençait rituellement pour toutes les années ensemble par le cours de religion.*

*Le mardi après la récréation et le samedi après-midi, classe d'ouvrage. Mademoiselle nous apprenait à tricoter des bas (vingt-cinq rangs minimum sinon on continuait en retenue), à couper et coudre une chemise, à broder une taie d'oreiller, à reprendre les chaussettes...à devenir expertes enfin dans tous les "travaux d'aiguilles" si utiles aux ménagères d'antan. Assez précoce dans ce domaine, à neuf ans, pour faire comme les grandes, j'ai brodé une grande nappe au point de croix (Note du rédacteur : Madame Martin a conservé cette oeuvre d'art, elle me l'a montrée, elle est magnifique).*

*Les autres aspects des activités domestiques (repassage, cuisine, entretien) n'étaient étudiés que théoriquement; on apprenait par exemple comment enlever une tache de cambouis avec du saindoux ou comment gérer le budget d'un ménage...modeste évidemment.*

*J'aimais bien d'aller à l'école; et mon tempérament s'accommodait fort bien des exigences de travail et de discipline de la maîtresse; de plus l'éducation reçue de mes parents m'y avait bien préparée. Mademoiselle Delvaux donc était exigeante. Impressionnante aussi; assez grande, d'un maintien fier et imposant; c'était une institutrice à l'ancienne, d'une autorité incontestée. Les deux symboles de cette autorité (outre son allure) étaient un claquoir et une longue, très longue baguette; le claquoir pour, par exemple, former les rangs (alignés et silencieux évidemment) ou pour coordonner les mouvements pendant la procession (le geste gracieux des communiantes de l'année qui jonchaient de pétales de fleurs le chemin du Saint Sacrement); la baguette pour pointer des choses au tableau ou pour rappeler à l'ordre les distraites et les turbulentes (jamais pour frapper bien sûr!).*

*Les punitions, c'était comme partout, des verbes et des lignes. Il m'est arrivé plusieurs fois de conjuguer "Ne pas parler wallon" à tous les temps. Et calligraphiés, s'il vous plaît. A la récréation, parler wallon, la langue maternelle de la plupart des enfants, était donc un péché, dûment sanctionné.*

*Quelques souvenirs plus précis : les glissades sur l'étang gelé de la ferme Hermand, des promenades jusqu'à Bossimé ou à l'école de Loyers, l'emploi de la chaîne d'arpenteur (je peux l'affirmer pour l'avoir mesuré plusieurs fois, il y avait exactement un kilomètre entre le bord de la grand-route et le refuge du cimetière), l'éponge humide, qui sentait si vite le moisi, dans une petite boîte métallique, pour effacer notre ardoise...*

*Raconté par Simone Oger*

Marie-Louise Defleur , Marthe Guillaume (portant la pancarte où Andoy est curieusement orthographié; nous sommes pourtant à l'école), Marie-Thérèse Basieux, Christine Faveaux, Marcelle Deborsu, ? Orans.

Deuxième rang : Simone Oger, Andrée Bouchat, Alice Oger, Marie Vincent, ???, Clémence Tamsyn, Madeleine Pirmez.

Troisième rang : Rachelle Bouchat, Maria Dispaux, Suzanne Oger, Louise Faveaux, Marie-Louise Wilmotte.

Quatrième rang : Berthe Servais, Elvire Legrand, Emma Briac, Ernestine Lelaboureur, Ghislaine Faveaux.

#### *La dernière classe de Mademoiselle Delvaux, en 1945*

De bas en haut, de gauche à droite.

Premier rang : Christiane Dahin (future religieuse), Ghislaine Collige, Claudine Fleury, Gisèle Collige, Monique Oger, Solange Lambotte, Monique Guillaume, Alice Fonder, Anne-Marie (Mimi) Oger.

Deuxième rang : Andrée Dispaux, Marie (Mimi) Badoux, Julie Massin, Paula Fonder, Andrée Culot, ?, Marie-Jeanne Collige, Nelly Marchal.

Troisième rang : Geneviève Legrand, Juliette Peron, Juliana Gérard.

#### *La classe de Geneviève Beguin au printemps 1963*

De bas en haut, de gauche à droite.

Premier rang : Rose-Marie Godfroid, Eliane Monmart, Annie Warnier, Georgette Generet, Rose-Marie Gustin, Marie-Paule Gustin, Rose-Marie Giacomino, Paulette Léon, Jeanine Warnier.

Deuxième rang : Chantal Bouchat, Claudine Guillaume, Josiane Guillaume, Marie-Claire Vanderbeeck, Nicole Lebrun, Claudine Lebrun.

Troisième rang : Marie-Rose Grâces, Bertha Generet, Bernadette Warnier, Josiane

Dahin, Paulette Petit, Suzanne Moncousin, Annie Giacomino.

**Dernière minute : une photo de l'école des filles vers 1874** vient d'être découverte par Ernestine Lelaboureur dans le grenier d'Adolphine Pirmez.

Une des petites filles au premier rang de ce groupe d'enfants est Augustine Hastir. Elle est née en 1867, la photo doit donc dater de 1874. Augustine deviendra Madame Jean Pirmez et sera la maman (entre autres) de la Joséphine Pirmez du "Cahier éducatif".

Les deux religieuses pourraient être Soeur Hélène et Soeur Marie-Kotska; leur uniforme diffère quelque peu de celui de la soeur anonyme présentée plus haut dans cet article.

\*

*La classe de Mademoiselle Delvaux en 1915* a été présentée dans le Crespon N° 13. Revoici la liste complétée :

De haut en bas, de gauche à droite.

Premier rang : Madeleine Delvaux, Irma Godfroid, Alice Oger, Anna Massart, Bertha Thirifayt, Hélène Massart, Louise Massart, Alice Massin, Léona Landrain.

Deuxième rang : Blanche Romain, Ida Minet, Eva Pera, Marthe Pirmez, Bertha Massin, Madeleine Van Uytrecht, Adolphine Pirmez, Maria Hastir, Adèle Hastir, Jeanne Fonder, Elvire Morelle.

Troisième rang : Marie-Thérèse Thirifayt, Clarisse Lebon, Justine (Ghislaine?) Faveaux, Marthe Lizée, Henriette Delvaux, Caroline Massart, Maria Degueldre, Jeanne Pirmez, Emma Herman, Jeanne Massart.

Quatrième rang : Esther André, Ernestine Pirmez, Delphine Lizée, Rosina Servais, Emma Massin, Mariette Martin, Gabrielle Fondair, Georgine Bertrand, Marie Massin, Maria Marchal.

Géo Donnet

*Evocation... souvenirs... nostalgie?*

*Comme l'école était catholique (libre) reconnue et subventionnée par l'Etat j'étais soumise à deux inspections, celle de l'Evêché, en la personne des abbés Fournaux et Yernaux et celle de l'Etat, par l'inspectrice cantonale, Mademoiselle Jaumain.*

*Le comité organisateur était composé du curé de la paroisse (l'abbé Parmentier puis l'abbé Parent) et du chef d'école; étant à la tête d'une classe unique qui rassemblait des élèves des six années primaires, l'institutrice était automatiquement chef d'école.*

*A mon arrivée, les demoiselles Schmets occupaient encore le bâtiment réservé au logement de l'institutrice ce qui m'a obligée à faire la navette Ham-sur-Sambre Andoy jusqu'au printemps suivant.*

*La population scolaire, avec des âges qui s'échelonnaient de six à douze ans, permettait et facilitait le développement d'une ambiance familiale, un esprit de service envers chacune et envers l'école. Les aînées entouraient les plus jeunes et les stimulaient dans le travail scolaire et la discipline. Il est certain que cela restait une école où chacun devait fournir quotidiennement ses efforts de travail et de discipline.*

*Le village était divisé en deux et l'institutrice devait garder la tête froide devant les démêlés des parents des camps adverses...*

*La vie scolaire était évidemment programmée suivant la matière imposée mais aussi suivant certaines fantaisies; comme les fêtes de Saint Nicolas, en collaboration avec Monsieur Lambiotte, qui nécessitaient de sérieuses répétitions à la salle Lizée et comme les expositions des ouvrages d'art en fin d'année, crochets, tricots, broderies... réalisés par les élèves.*

*Souvenirs des bons moments vécus dans la détente et la bonne humeur, comme la remise en ordre du local après la classe avec quelques élèves. Ces petites bonnes femmes vous avaient, en un tournemain, arrosé les fleurs, dépoussiéré les appuis de fenêtre, lavé les tableaux, brossé et rafraîchi le carrelage. Avec mon aide bien sûr et.. revigorées par des tartines de confiture.*

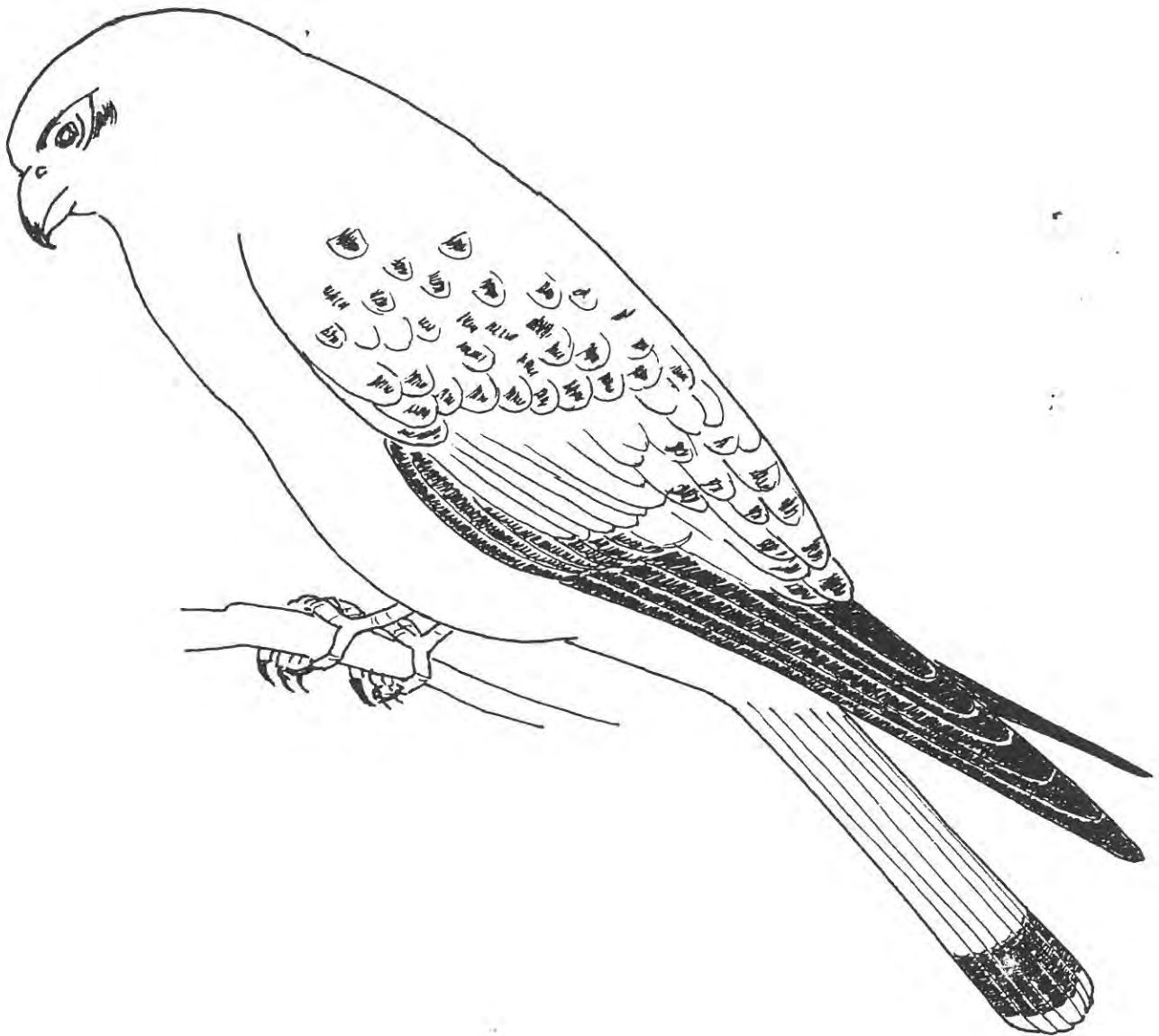
*Souvenirs de moments de charme lorsque je terminais un long après-midi de travail en racontant une histoire... dans le calme le plus complet, tous les yeux rêveurs fixés sur la conteuse...*

*Geneviève Beguin*

## LE FAUCON CRECERELLE

---

*Un faucon crécerelle qui " fait le Saint-Esprit " au-dessus des champs, c'est l'image la plus familière que l'on a de l'oiseau de proie. La crécerelle est le plus commun et le plus connu de nos petits rapaces diurnes.*



*Rappelez-vous : un faucon crécerelle a passé l'hiver et le début du printemps sur le pignon d'une maison de la rue de Jausse. Au retour des beaux (?) jours, il s'en est allé... (voir Crespon N° 26).*



## CHASSEURS ET FOSSOYEURS - DIURNES ET NOCTURNES

Pour beaucoup, le terme "rapace" évoque la cruauté, la voracité, l'esprit de vengeance. La place de ce grand groupe d'oiseaux est cependant essentielle dans l'équilibre naturel. Le rôle des rapaces chasseurs consiste à éliminer les petits oiseaux, rongeurs, reptiles... les plus faibles, non viables, infirmes... Ce qui exige d'eux, bien plus que les vilains défauts qu'on leur attribue, des qualités d'adresse, de rapidité, de combativité. Quant aux rapaces fossoyeurs, tel le vautour, ils assurent la propreté et la salubrité publiques en nettoyant les cadavres d'animaux. Détail plutôt rare chez les oiseaux : c'est grâce à leur flair qu'ils découvrent les charognes.

Parmi les rapaces, on distingue les diurnes, qui chassent le jour, et les nocturnes, qui chassent la nuit. Moins de 3% des oiseaux sont nocturnes, et parmi ceux-ci, 50% sont des rapaces.

Les rapaces diurnes se répartissent en cinq familles : les vautours du Nouveau-Monde, les serpentaires, les balbuzards, une grande famille qui rassemble notamment vautours de l'Ancien-Monde, buses, busards, aigles et éperviers, et enfin, la famille des faucons.

Parmi ces falconidés : les faucons au sens strict (37 espèces), les fauconnets, les faucons des forêts, le faucon rieur et les caracaras.

Les 37 espèces de faucons "falco" sont réparties, surtout en zones découvertes et peu boisées, dans tous les continents à l'exception de l'Antarctique.

Ils ont des caractéristiques communes : la vue perçante, le bec crochu relativement court aux bords tranchants, les pattes très fortes armées de serres puissantes, un plumage dans les teintes brun-rouge et gris-bleu, et bien sûr une technique de chasse généralement spectaculaire.

Ils présentent de grandes variétés dans les tailles - de 15 cm, pour le minuscule faucon

des Philippines, à 60 cm, pour le gerfaut et le faucon pèlerin, oiseaux de fauconnerie par excellence. - et dans les poids - de 110 g à 2 kg.

Le faucon crécerelle est le plus abondant rapace d'Europe, d'Asie et d'Afrique du Nord.

Les populations de faucons de l'Europe du Nord passent l'hiver dans les pays méditerranéens. Les populations des autres régions d'Europe sont sédentaires.

## LA CRECERELLE FALCO TINNUNCULUS

La crécerelle a la taille d'un pigeon, mais le corps plus élancé, la queue nettement plus longue et les ailes plus pointues.

Le plumage brun-roux du mâle est ponctué de quelques petites taches noires. La tête, le croupion et la queue sont gris-bleu. La queue est barrée d'une large bande noire à son extrémité, bien visible lorsque l'oiseau est en vol, la pointe des ailes est également noire. La femelle et les fauconneaux sont de couleur quasi uniforme brun-roux.

Le vol sur place du faucon crécerelle est caractéristique et permet à l'apprenti ornithologue de le reconnaître à coup sûr.

## FAUCONS ET FAUCONNEAUX

Le faucon ne se soucie pas de construire un nid. Il aménage un nid abandonné de corneille, de pie ou... d'écureuil, ou niche dans une fente de rocher, ou dans des nichoirs spécialement disposés à son attention, dans le voisinage de plaines, de champs, de jachères ou de marécages. Il s'installe parfois en pleine ville, sur la corniche d'un monument, dans un clocher, ou même au voisinage direct des hommes, sur un balcon (ou sur un pignon).

En avril ou en mai, la femelle pond quatre à sept œufs, brillants, marbrés de brun. Elle

assure la couvaison presque entièrement seule, pendant 29 jours. Elle est aussi seule à nourrir les fauconneaux, le mâle se contentant de lui offrir de temps à autre quelque menue proie, qu'il dépose à proximité du nid.

Au bout de 28 à 32 jours, les fauconneaux se hasardent à voler aux alentours du nid, mais sont encore incapables de chasser et réclament la nourriture en lançant de petits cris aigus et plaintifs.

## UN CHASSEUR A LA VUE PERCANTE

Le faucon crécerelle guette sa proie, souvent petite, de haut, en vol plané sur place, puis pique brusquement et revient avec un mulot ou un autre petit rongeur et s'installe sur un arbre ou regagne son nid.

Il se nourrit principalement de petits rongeurs comme le campagnol, le mulot, le hamster, le souslik. Ces petits vertébrés représentent 86% de son régime alimentaire. Pour le reste, il apprécie les insectes, les reptiles, les oisillons, les escargots.

Se nourrissant de petits rongeurs, il joue un rôle très utile dans l'agriculture. On lui a malheureusement longtemps fait une réputation de nuisible et il y a peu, il était encore détruit par les tendeurs.

Chassant essentiellement dans les champs, il a eu à souffrir de l'intoxication provoquée par l'emploi intempestif de pesticides dans l'agriculture moderne., notamment dans les années 50-60, où lon utilisait le DDT en abondance. S'il est aujourd'hui protégé en Belgique, il est encore souvent victime des chasseurs en France, en Espagne et en Italie.

## LA FAUCONNERIE

L'élevage des faucons a été très développé dès que les chasseurs se sont rendus compte que cet oiseau pouvait être un précieux auxiliaire. La fauconnerie était un art déjà

pratiqué en Asie au I<sup>er</sup> s. avant J-C. Elle fut introduite en France sous les Mérovingiens et connut son apogée sous Louis XIII.

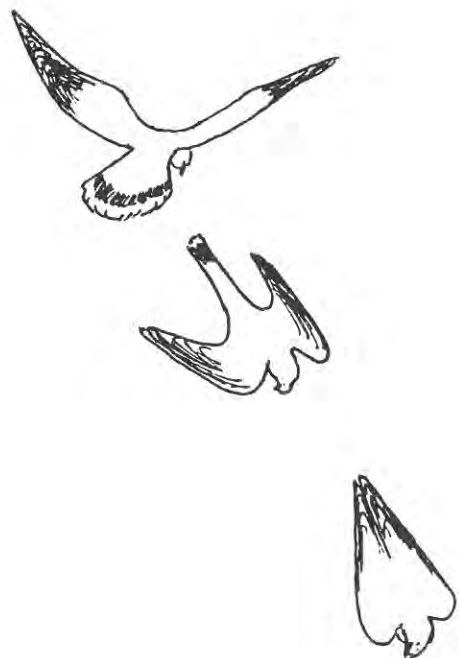
Aujourd'hui, la chasse au faucon est encore pratiquée dans certaines régions, mais assez rarement. Par contre, on peut assister à des démonstrations de dressage de faucons dans de nombreux parcs d'attraction.

Il s'agit le plus souvent du faucon pèlerin, un véritable virtuose aérien qui exécute des prouesses de vitesse et de précision. Il atteint sa vitesse maximale lorsqu'il fond sur une proie, soit 160 km/h.

Jacqueline Blondiaux

Pour en savoir plus

- Miroslav Bouchner, *Gibier de chasse*, Grund, 1992
- Jan Hanzak et Jiri Formanek, *Encyclopédie des oiseaux*, Gründ, 1976
- Encyclopédie "Les animaux du monde entier", *Les oiseaux des plaines et des forêts*, France Loisirs 1987



*Le hasard fait souvent bien les choses. Je n'en veux pour preuve que l'occasion qui nous est offerte de vous présenter aujourd'hui cette photo aérienne d'Andoy en 1939-1940. Monsieur Thésiat, photographe à la force aérienne l'a extrait des archives qu'il a pu y consulter. Et Monsieur Scaillet, de Belgrade, un passionné de l'histoire de Namur, nous l'a aimablement communiquée en nous permettant de l'exploiter pour notre revue. Qu'ils en soient donc tous deux sincèrement remerciés.*

*Cette photo sera donc pour nous l'occasion de nous remémorer ce qu'était notre village en ces temps incertains.*

## **SOUVENIRS D'ANDROY EN 1939-1940**

---

### **115 MAISONS ET 350 HABITANTS**

Il existait à peu près 115 maisons datant d'avant 1914.

Si les maisons détruites à la première guerre ont été reconstruites (quartier de la Perche et de la ferme Gustin et alentours), à ma souvenance, une seule habitation a vu le jour entre les deux guerres, celle de monsieur Deville, sur l'ancienne route militaire. Celle de monsieur Delvaux, construite en 28-29, n'a fait que remplacer une plus ancienne. La population aussi est restée à peu près stable aux environs de 350 habitants. Les commodités telles que salles de bain n'existaient que chez quelques rares privilégiés. Par exemple, les toilettes se trouvaient presque toujours à l'extérieur de l'habitation. Quelques maisons ont disparu depuis, au fond d'Andoy, à la Perche et au Pommier sauvage. La chapelle du Calvaire a été démolie et le Christ a réintégré l'église. Les Comognes comptaient à ce moment 7 maisons, dont quelques-unes étaient curieusement construites sur le bien communal, ce qui posait naturellement un problème pour ces braves gens, heureusement résolu depuis. Les maisons qui se trouvaient à moins de 500 mètres du fort (Perseau et Pommier sauvage) étaient grevées de l'interdiction de toute bâtisse en dur. Aussi, les quelques maçons que comptait le village n'avaient guère l'opportunité de travailler sur place.

### **DEJA DES AUTOBUS POUR ALLER A NAMUR**

Le problème des communications avec l'extérieur avait retenu l'attention des édiles communaux. Aussi, cette question avait reçu une solution qui, pour l'époque, pouvait être considérée comme satisfaisante. En effet, dès avant la guerre, le village était desservi par une ligne d'autobus, semblable à celle d'aujourd'hui et exploitée déjà à l'époque par monsieur Julien Roquet (père).

Il y avait trois services journaliers dans les deux sens. C'était une bénédiction pour les étudiants qui commençaient à fréquenter les écoles moyennes de Namur ou les rares employés des finances ou quelque autre bureau. Les ouvriers n'employaient pas beaucoup l'autobus, sans doute à cause d'une question d'horaire. Ils se déplaçaient le plus souvent en vélo, ou en moto pour les plus nantis. Seules, les ménagères en profitaient le samedi pour faire leurs emplettes à la ville ou aller y vendre les quelques fruits ou légumes qu'elles avaient pu préparer en semaine. Les plus grosses fermes employaient comme moyen de locomotion une carriole tirée par un cheval plus léger que ceux

destinés au labour. Il n'était naturellement pas question de voitures automobiles: on en comptait seulement trois pour tout le village dont celle de monsieur Paulus, le marchand de vélos de l'époque. C'était une Citroën des années 24 ou 25 qui lui servait à assurer un petit service de taxi, très peu utilisé d'ailleurs. Le vélo était donc le moyen le plus usité à cette époque. Pensez donc que l'équipe de balle pelote est allée gagner une coupe de cristal à Seraing par ce moyen de déplacement, ce qui faisait environ cent vingt kilomètres dans les jambes.

## **LE FACTEUR PASSE TOUS LES JOURS**

Nous étions déjà desservis par le bureau de Naninne en ce qui concerne la Poste. Les anciens se souviennent encore de notre brave facteur Alfred Lefèvre. Celui-ci ne rechignait pas pour accomplir ses deux tournées quotidiennes en vélo, et cela six jours sur sept. Quant au dimanche, il limitait sa besogne à une tournée, mais il faisait en sorte de se trouver à la sortie de la messe et pouvait de la sorte raccourcir son trajet. Alfred poussait sa conscience professionnelle à un point tel qu'il n'hésitait pas à mettre à la porte d'une maison un intrus où il devait accomplir une mission quelque peu confidentielle. Par beau temps, il suivait le sentier du facteur à travers champs. Ce sentier débutait à la première maison de Naninne, rue des Viaux et aboutissait au Pré du Poste. C'était un raccourci apprécié de notre facteur.

## **UN SEUL TELEPHONE PUBLIC**

Le téléphone existait, bien sûr, mais il est bien difficile de dater son apparition à Andoy. Sur une photo de la rue du Perseau, des environs de 1905, existent déjà des poteaux téléphoniques. Mais n'était-ce pas peut-être pour brancher le fort, nouvellement construit, sur le réseau national? En tout cas, en 1940, on dénombrait assez peu de postes de téléphone. Le café Despontin, en dessous de l'église, servait de poste public. Peut-être existait-il quatre ou cinq abonnés pour tout le village.

## **QUELQUES RADIOS POUR LES GRANDES NOUVELLES**

La radio aussi existait, mais de même, quelques postes à lampes couvraient l'entièreté du village. Il suffisait d'un événement extraordinaire pour se rendre compte de l'impact de ce nouveau moyen de communication. Tous les voisins se réunissaient chez l'heureux propriétaire d'un poste de TSF comme on disait en ce temps là, par exemple lors des funérailles du Roi Albert Ier ou de la Reine Astrid. Bien sûr, la télévision n'était encore que l'objet de recherches.

## **LE BOIS, LE CHARBON ET L'ELECTRICITE**

Le charbon était le combustible le plus employé à côté du bois que l'on utilisait surtout en été. La cuisinière passait alors toute une matinée en sueur devant son fourneau pour pouvoir présenter un repas de midi digne ce nom à sa famille.

La fée électricité avait été accueillie chez nous en 1930, mais seulement pour l'éclairage. Je me rappelle la première installation électrique chez nous était dépourvue de prise de courant. On était déjà bien content de pouvoir s'éclairer et constater par là le formidable bond en avant face à l'utilisation malodorante du pétrole. Une ampoule de 25 watts provoquait déjà l'admiration. Nos parents avaient donc fait oeuvre utile en constituant une coopérative qui finança et géra les premières années de la distribution de l'électricité.

## **PAS DE GAZ**

Le gaz était naturellement inconnu chez nous, même en bonbonne. Seules les grandes villes étaient pourvues d'un système d'approvisionnement de ce précieux moyen de cuisson des aliments. Namur était dans ce cas. Plusieurs ouvriers d'Andoy étaient d'ailleurs employés à la Compagnie du gaz.

## **LES ROUTES SONT TRUFFEES DE NIDS DE POULES**

Les routes n'étaient certes pas ce qu'elles sont maintenant. Aucun chemin du village n'était asphalté. La rue principale d'Andoy n'était qu'une succession de nids de poule qui faisait la fureur de l'exploitant de la ligne d'autobus.

Pendant les périodes de gel, notre brave cantonnier passait ses journées à extraire les pierres calcaires dans le petit bois du Crupet. Celles-ci servaient à combler les trous et les ornières des chemins, ce qui ne faisait que déplacer le problème. Ce n'est qu'en 1950 qu'on put décrocher les subsides et commencer à améliorer nos routes.

## **UN NOUVEAU PUIITS POUR L'EAU**

L'eau a toujours été un problème à Andoy. Ce n'est qu'en 1911 qu'un puits fut creusé qui alimenta la population en eau potable (voit le Crespon n° 11). En 1935 ou 1936, un nouveau puits vit le jour près de la grange de la grande ferme. La pompe doit encore s'y trouver. On ne manqua plus d'eau potable à partir de cette date. Mais il faut dire que les besoins en eau n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Nous dûmes donc attendre 1950 pour être pourvus d'une distribution qui fonctionne encore aujourd'hui.

## **LE TRAVAIL EST PRECAIRE**

L'industrie de la terre plastique, présente à Andoy depuis des siècles, quelque peu malmenée par la grande crise de 1930, n'était pas encore remise de ce choc. Aussi, ce n'est que partiellement que l'activité de cette branche s'était maintenue. Les ouvriers avaient donc des difficultés à garder un travail continu. Les allocations de chômage étaient minimales si pas inexistantes. Et c'est sans doute pour cette raison que nombre d'habitants d'Andoy possédaient au moins une vache. C'était un appoint non négligeable dans les ménages.

Les femmes n'avaient pas non plus une vie dorée. Les plus costaudes aidaient les fermiers dans les travaux saisonniers pour un salaire moitié moindre que celui des hommes. Beaucoup de ces besognes se faisaient encore à la main. La grande mécanisation n'était pas encore en route telle que nous la connaissons aujourd'hui.

## **L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE**

Si nous examinons cette photo d'un peu plus près, nous remarquerons le nombre élevé de parcelles différentes. C'était le résultat de cette foison de petits exploitants qui s'étaient partagé ces espaces cultivables. Mais ils se contentaient de peu de terre, cinq ou six hectares pouvaient parvenir à nourrir une famille avec enfants. C'était le cas pour plusieurs familles. Avec trois ou quatre vaches,

on parvenait à s'en tirer. Après la dernière guerre, on a fait un grand tapage autour du remembrement. A Andoy, on a laissé les remous se calmer et ce remembrement des parcelles s'est fait automatiquement, les petits étant disparus.

Et maintenant nous pouvons admirer ces grandes campagnes d'un seul tenant, ce qui facilite tant le travail du fermier avec les gros engins dont il dispose aujourd'hui.

C'était une autre époque, mais il est utile que l'on s'en souvienne.

Marcel Bertrand

*Cet article s'insère dans la série intitulée "Images de chez nous pour une image de soi" consacrée à l'évolution d'Andoy et de Wierde vue au travers d'anciens documents. Parmi ceux-ci, il y a une magnifique photographie aérienne d'Andoy prise juste avant la deuxième guerre mondiale et la reproduction d'une peinture panoramique figurant pour la même époque le paysage entourant le fort. Ces deux documents illustrent remarquablement le visage militaire qui caractérise Andoy dans les années trente...*

## **IMAGE D'ANDROY DANS LES ANNEES TRENTE**

---

Dès la fin de la première guerre mondiale, le problème des moyens de défense du territoire de la Belgique est remis à l'étude.

Le résultat de cette étude et, notamment, des travaux d'une commission des fortifications instaurée en 1930, conduit au maintien et au renforcement du système défensif mis en place par le général Brialmont.

Ce système, basé sur le principe des régions fortifiées, y est justifié car, d'une part, il est le plus économique et, d'autre part, il "se plie beaucoup mieux à la souplesse des plans d'opérations, que le système du champ de bataille continu à la frontière".

### **LA BELGIQUE REORGANISE SA DEFENSE**

Dans les années 1935-1936, une section de l'Etat-Major de l'Armée belge rédige une synthèse relative à l'organisation défensive de la Belgique. Cette synthèse rappelle les conclusions de la commission des fortifications estimant que :

*"Vu l'exiguïté de notre territoire, le système défensif devrait être porté aussi près de la frontière que possible, afin de soustraire la plus grande partie du pays aux dévastations de l'ennemi, et d'éviter la perte d'une partie importante de nos ressources; elle conclut ensuite que*

*l'organisation défensive devait être établie en profondeur et comporter deux lignes de régions fortifiées respectivement sur la Meuse et sur l'Escaut.*

*Ces deux fleuves constituent les seuls obstacles importants à des opérations militaires à travers le pays, non seulement pour l'ennemi, mais aussi pour nous-mêmes. Il importe donc d'y établir une défense permanente, tant dans le but de contrarier ou d'arrêter l'avance de l'adversaire, que d'assurer notre liberté de manoeuvre sur toute l'étendue du territoire. Par ailleurs, les lignes d'eau des provinces de Limbourg et d'Anvers, ainsi que les couverts des Ardennes, peuvent également être d'un secours appréciable pour la défense du pays.*

*Enfin, la création d'un réduit national ayant des communications assurées avec l'extérieur, à l'abri duquel l'armée puisse se refaire et éventuellement attendre de l'intervention de troupes alliées, fut reconnu indispensable..."*

Le résultat de toutes les études et travaux effectués à propos de la défense du territoire belge amène les autorités à organiser celle-ci suivant un schéma stratégique reposant sur :

- une défense permanente de la frontière Est (comprenant la position fortifiée de Liège),
- la position fortifiée de Namur,
- la position fortifiée d'Anvers,
- un réduit national,
- une tête de pont à Gand,
- la préparation d'une organisation semi-permanente entre Namur et Anvers,
- la préparation d'inondations et de destructions.

## **LA POSITION FORTIFIEE DE NAMUR EST REORGANISEE**

Dans la structure défensive retenue, la position fortifiée de Namur a un rôle bien déterminé :

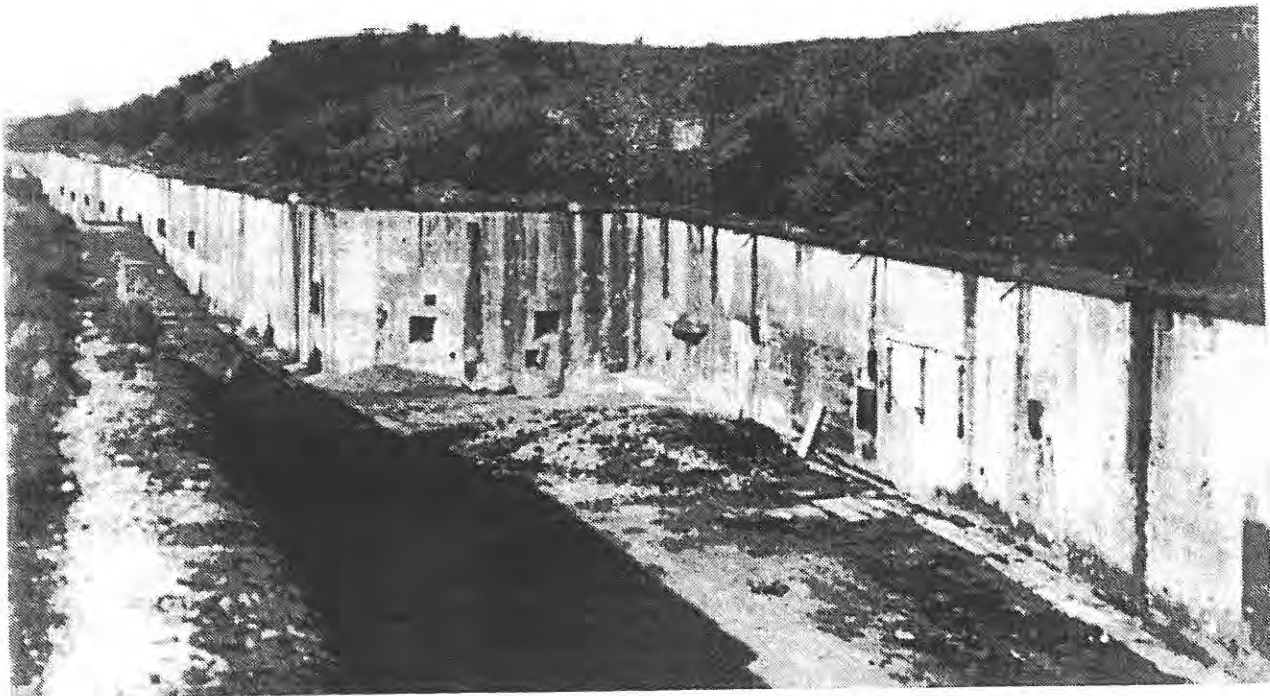
- couvrir la mobilisation et la concentration de l'armée en campagne, en arrêtant les irruptions lointaines ayant pour objectif les noeuds routiers et ferroviaires importants de Namur;
- former tête de pont offensive, permettant à l'armée de déboucher et de manoeuvrer en toute sécurité au Sud de la ligne Meuse-Sambre;
- former tête de pont de retraite, en cas d'échec éventuel subi au Sud de cette ligne;
- constituer pivot de manoeuvre, comme appui d'aile droite de la position Meuse-Aval, ou d'aile gauche de l'une des positions Meuse-Amont ou Sambre; enfin, comme appui d'aile droite de la position Namur-Anvers.

Pour permettre à la position de remplir ce rôle des organisations permanentes sont prévues, mais elles sont moins poussées qu'à Liège. Cela est dû à l'éloignement de Namur par rapport à la frontière et à son importance stratégique relativement moindre.

Parmi les organisations permanentes de la position, les forts d'Andoy, Dave, Maizeret, Malonne, Marchovelette, Saint-Héribert et Suarlée sont renforcés, modernisés et réarmés. Les autres forts, Cognelée et Emines, sont désignés pour servir de dépôts de munitions. Enfin, pour compléter la position, on construit de nombreux abris d'intervalle entre les forts et des abris contre l'irruption.



*L'entrée du fort dans l'entre-deux-guerre.*



*Le fort dans l'entre-deux-guerres. On distingue sur cette photo le massif central et le coffre de flanquement de la courtine de garage.*  
(Doc.MRA)

## **LES TRAVAUX AU FORT D'ANDROY**

Dès 1931, les premiers travaux du fort d'Andoy sont mis en chantier.

Le renforcement de l'ouvrage consiste essentiellement à mieux protéger les parties intérieures, notamment les postes de commandement et de tir et les galeries principales. Pour ces dernières, une épaisse couche de béton est coulée entre les anciennes voûtes et de nouveaux plafonds constitués à partir de tôle ondulée. En d'autres endroits, lorsque cela est possible et nécessaire, l'ancien béton cuirassé est remplacé par du béton armé.

En ce qui concerne la modernisation, les travaux corrigent des lacunes enregistrées en 1914 et tiennent compte des derniers progrès techniques. C'est ainsi que les services de communication bénéficient d'un réseau téléphonique moderne profondément enterré (en creusant, on pourrait encore

retrouver les fils téléphoniques reliant les forts d'Andoy et de Dave enterrés le long de l'ancienne route militaire, sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée); les médecins disposent de salles de stérilisation et d'opération bien équipées; l'électricité est produite grâce à une nouvelle centrale dotée de puissants moteurs diesels et, enfin, une puissante aération mécanique est assurée afin de faire circuler de l'air frais vers les divers locaux et galeries.

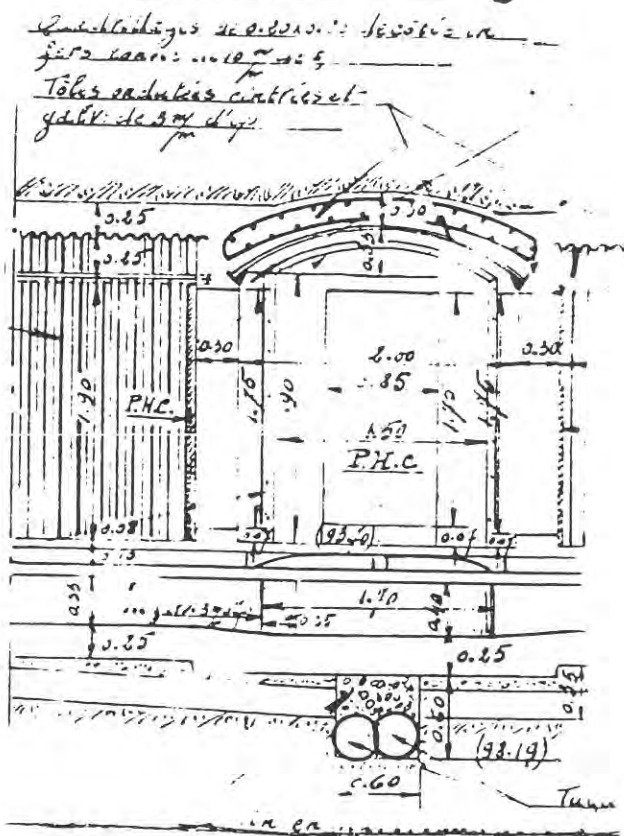
## **LE FORT EST RELIÉ PAR UN SOUTERRAIN A LA TOUR DE BOSSIME**

L'air frais du fort est prélevé à un kilomètre à vol d'oiseau au nord de l'ouvrage, grâce à une tour construite à cet usage sur les hauteurs de la Meuse à Bossimé.

A cet endroit, l'air est aspiré à une hauteur d'environ 14 mètres du sol par des ouver-



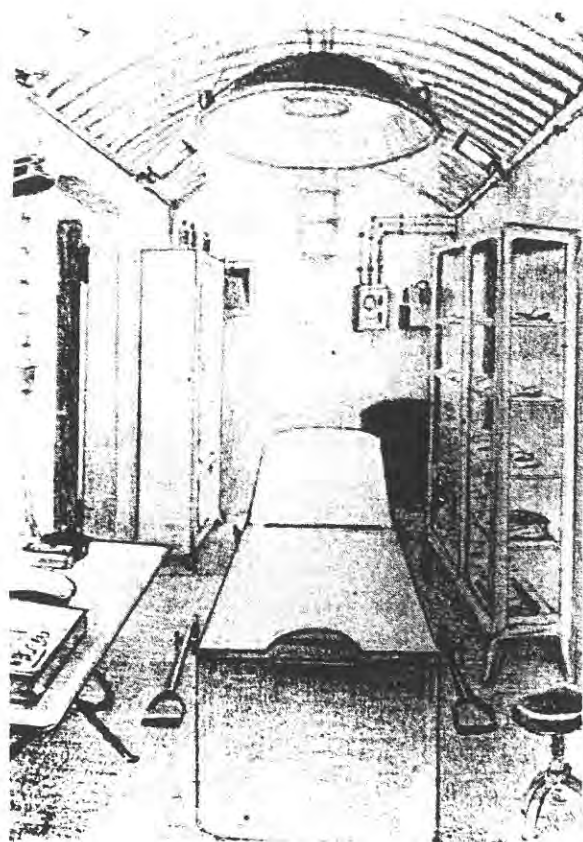
Direction  
des travaux fortificatifs.  
de Namur.  
Fort d'Andoy



Détail d'un plan lié aux travaux de renforcement des galeries du fort d'Andoy établi par la Direction des travaux de fortification de Namur.

tures situées à la base de la tête de la tour. En cas d'attaque par gaz présentant le risque d'entrer par ces ouvertures, il est prévu de les verrouiller et de prélever l'air quelques mètres encore plus haut grâce à un manchon télescopique situé au sommet de la construction.

Pour protéger le site, la tête de la tour a été pourvue d'embrasures pouvant accueillir des fusils mitrailleurs et des goulottes lance-grenades. En outre, le pied de l'édifice est renforcé par un abri relié par un souterrain au fort.

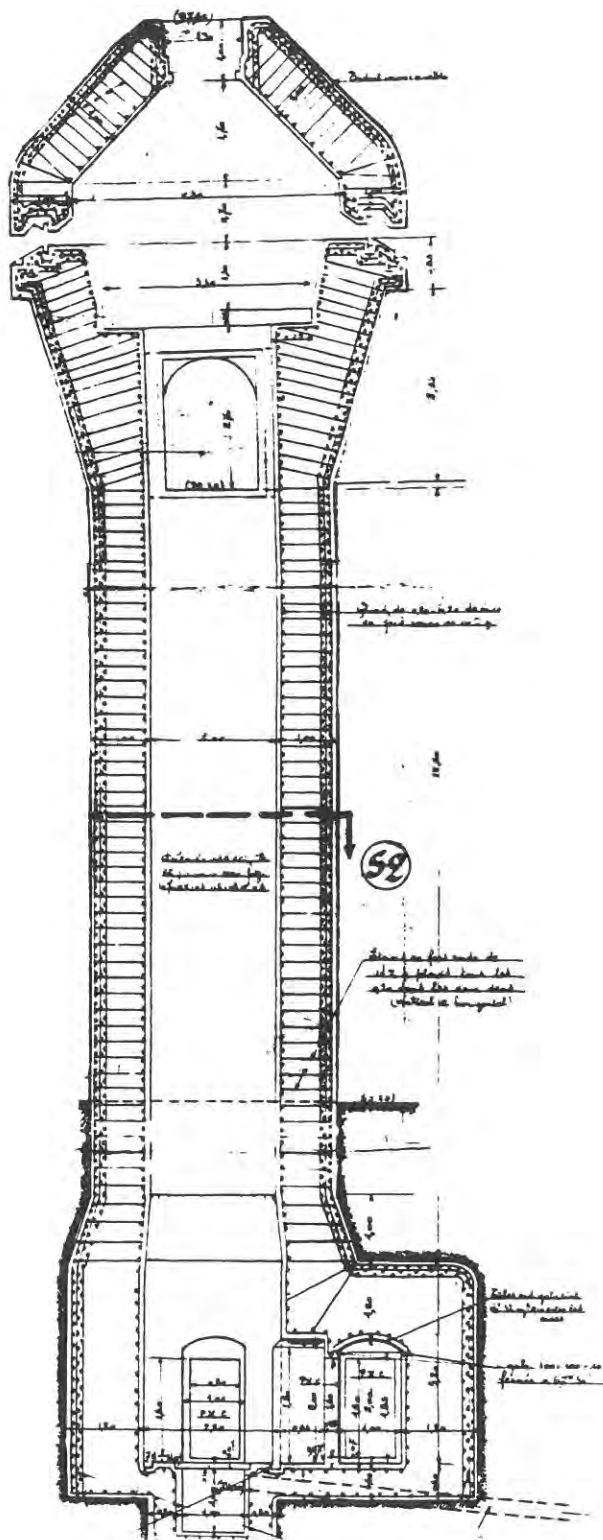


Salle d'opération (dessin du docteur Vandervael pour le fort de St. Héribert).

A gauche: table à instruments, prise de courant pour réchaud, porte donnant sur la salle de stérilisation, armoire à médicaments. Sur la paroi du fond: fenêtre d'évacuation d'air donnant sur la sortie de secours, contrepoids de la rampe éclairant la table d'opération, mécanisme automatique permettant l'éclairage de la table par accumulateurs en cas de panne, porte basse en tôle très épaisse donnant accès à la sortie de secours. A droite, l'armoire à instruments.

\*

Le souterrain, qui permet de véhiculer l'air frais jusqu'au fort, a aussi été conçu pour permettre le passage d'hommes. C'est ainsi qu'il sert régulièrement pour le passage des effectifs cantonnés au repos dans des baraquements situés près du château Marquet, sur la route de Liège à Erpent-Val lorsqu'ils viennent prendre la relève au fort.



Détail d'un plan de construction de l'abri-tour de Bossimé établi par la Direction des travaux de fortification de Namur. Cette tour est toujours visible à la lisière du bois des Cinq Frères.

Pour l'armement du fort, les deux emplacements réservés en 1914 aux coupoles à canons de 210 mm sont comblés, l'ancienne coupole à canons de 150 mm est devenue une coupole pour 2 canons jumelés de 75 mm à grande portée, les deux coupoles à canons de 120 mm deviennent l'une une coupole pour mitrailleuses et l'autre une coupole pour deux canons lance-grenades, le phare devient un observatoire, les coupoles à canons de 57 mm deviennent des coupoles à obusiers de 75 mm et les emplacements prévus dans les coffres pour des canons de 57 mm sont maintenant réservés pour accueillir des mitrailleuses.

## DES FORTINS DANS LE VILLAGE

Afin de compléter la protection de la position fortifiée, l'Etat-Major de l'armée a prévu de couvrir les espaces entre les sept forts par une ligne d'abris d'intervalle pour mitrailleuses.

C'est ainsi que divers abris de ce type (pour la suite de l'article, j'appellerai les abris armés des fortins) sont envisagés en liaison avec le fort d'Andoy et ceux de Dave et de Maizeret, soit :

### *intervalle Maizeret-Andoy :*

- en premier échelon (suivant une ligne qui relie les forts): dix fortins, dont deux avec cloche pour guetteur et fusil-mitrailleur et un avec cloche pour guetteur,
- en doublement du premier échelon: deux fortins,
- en deuxième échelon (suivant une ligne en retrait par rapport au premier échelon): trois fortins.

### *intervalle Andoy-Dave :*

- en premier échelon: neuf fortins, dont deux avec cloche pour guetteur et un avec cloche pour guetteur et fusil-mitrailleur;

- en doublement du premier échelon: un fortin,
- en deuxième échelon: trois fortins.

Par ailleurs, des fortins pour la défense contre l'irruption sont également prévus. Parmi les sept ouvrages de ce type envisagés pour l'ensemble de la position fortifiée (dont cinq avec cloche pour guetteur), deux sont situés de part et d'autre de la route de Marche à la Perche. Ces fortins, dont l'un dépend du fort de Dave (le 24A) et l'autre d'Andoy (le 24B), ont pour mission principale de contrer les irruptions par la grand-route. Pour cela, ils sont armés de canons de 47 mm. et de mitrailleuses. L'un de ces fortins, le 24A, subsiste encore du côté de Naninne, et, en l'observant, on imagine très bien son rôle.

En juillet 1932, les parcelles de terre nécessaire à la construction des fortins sont expropriées. A Andoy, les travaux ont lieu entre 1932 et 1933. Pour cela, la société Bema installe deux grosses bétonnières à moteur diesel au lieu-dit "ô passadje à niveau" (le carrefour actuel de la rue Aibye et de la rue du fort d'Andoy), à l'emplacement de l'ancienne voie ferrée.

C'est à cet endroit que sont aussi stockés les matériaux (gravier, dépôt de ciment dans un baraquement, fer à béton, etc.).

Lorsque les travaux sont terminés, il manque le fortin numéro 27 prévu en dessous du parc du château d'Andoy, à la "Motte de pierre", juste à côté de l'endroit où se trouve aujourd'hui la buvette du football. La raison est que le baron de Moreau a demandé que cet ouvrage ne soit construit qu'en cas de réelle menace de guerre. C'est donc seulement lors de la mobilisation que ce fortin est construit par le Génie.

Lorsque tous les ouvrages permanents sont construits, on compte rien que sur le village d'Andoy :

- un fortin avec coupole d'observation dépendant du fort (le 24B à La Perche),

- onze fortins armés de mitrailleuses dont sept en premier échelon (les numéros 22, 23, 25, 26, 27, 28 et 29) et quatre en retrait par rapport au premier échelon à la lisière des bois de l'Evêque et de Nanvoie (les numéros D2, 5, D3 et 3D).

Enfin, on compte encore au village un abri non armé situé à La Perche entre les fortins 24B et 25.

En 1938, alors que le fortin de la Motte de pierre n'est pas encore construit, le Chef de l'armée et son Etat-major visitent les installations de la position. Pour les habitants, c'est la surprise lorsqu'ils découvrent la présence du Roi Léopold III à Andoy.

## PLANS DE 2 FORTINS

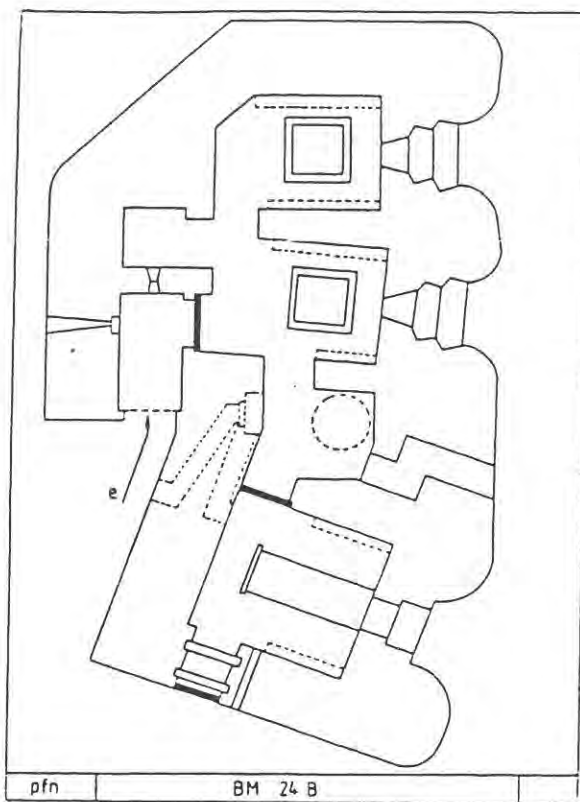
*Coupe schématique du fortin 24B construit à "La Perche" et du fortin 27 construit à la "Motte de pierre".*

*(Croquis réalisé par Ph. Duhamel d'après des plans du C.D.H.A.)*

*Comme le suggère le dessin, le fortin 24B dispose d'une cloche d'observation, de deux embrasures pour deux mitrailleuses (selon le MdL. L. Denis qui occupe le fortin le 10 mai 40, il n'y en aura qu'une) et un canon de 47 mm. Au fortin 27, il y a deux embrasures et l'armement prévu est constitué d'une mitrailleuse à fournir par le 13ème de ligne.*

*Pour les autres ouvrages, l'équipement prévu est:*

- fortin numéro 22 : une embrasure, deux gaines lance-grenades, une mitrailleuse;*
- fortin numéro 23 : une embrasure, deux gaines lance-grenades, une mitrailleuse;*
- fortin numéro 25 : deux embrasures, une gaine lance-grenades, une mitrailleuse;*
- fortin numéro 26 : deux embrasures, trois gaines lance-grenades, une mitrailleuse;*
- fortin numéro 28 : deux embrasures, deux mitrailleuses;*



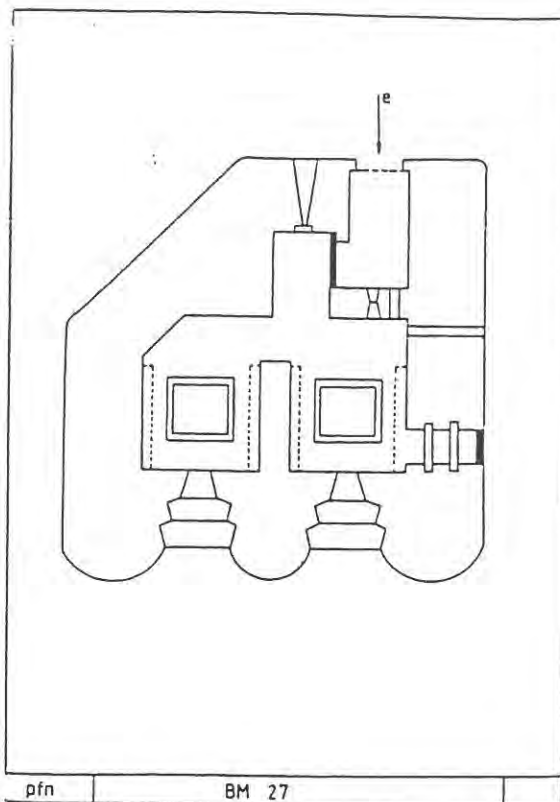
pfn BM 24 B

- fortin numéro 29 : deux embrasures, trois gaines lance-grenades, une mitrailleuse;*
- fortin numéro D2 : deux embrasures, une gaine lance-grenades;*
- fortin numéro 5 : une mitrailleuse;*
- fortin numéro D3 : deux embrasures, trois gaines lance-grenades;*
- fortin numéro 3D : deux embrasures, une gaine lance-grenades.*

## PLAN D'ENSEMBLE DES FORTINS

*Plan d'ensemble illustrant les emplacements des fortins construits dans l'intervalle Meuse amont Andoy (espace entre les forts d'Andoy et de Dave) et les champs de tirs couverts par ceux-ci.*

*(doc. C.D.H.A.)*



pfn BM 27

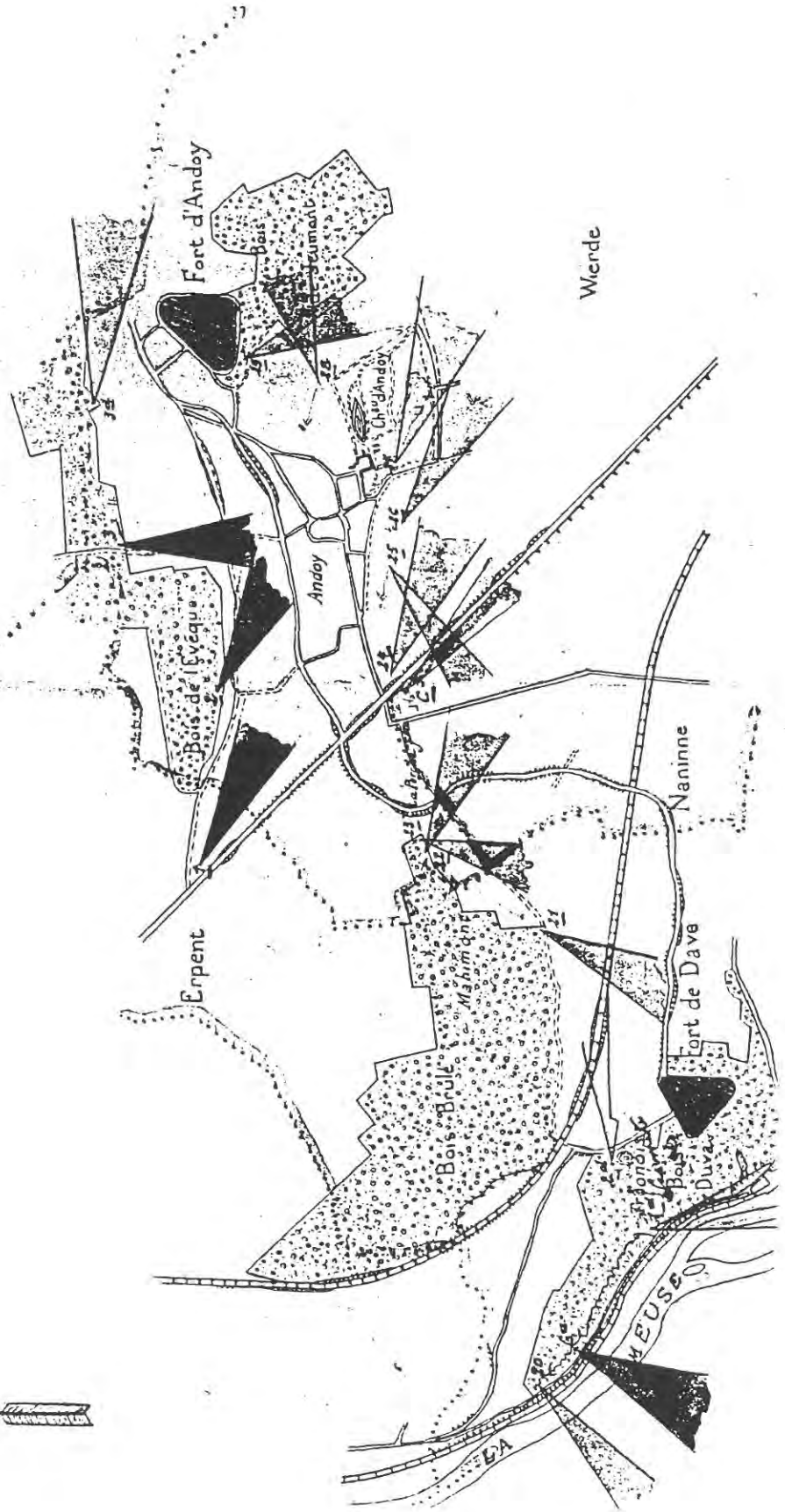
## LES OBSERVATIONS DONNENT LE PANORAMA DU VILLAGE

Pour connaître le terrain, de nombreux exercices d'observation sont organisés. C'est ainsi qu'en 1938, on distingue du village un ballon captif installé au fonds des Balaives à Erpent. Chaque jour, le ballon est monté avec son observateur au moyen d'un treuil. Après quelques mois d'observation, le matériel est transféré vers Loyers, et c'est un curieux cortège qui traverse Andoy à pied avec l'énorme ballon au bout de sa ficelle...

Au fort, pour rendre le dispositif efficace, le capitaine-commandant Pinchard (qui commande le fort d'Andoy jusqu'à la fin de l'année 1939) fait installer des relais extérieurs d'observation: deux postes avancés dans les clochers des églises de Courrière et de Maillen, des postes principaux à Mont-Sainte-Marie, à Limoy, à "La Sapinière" près de la Lambaitienne à Wierde et au "Gros Chêne" près du château d'Arville; les autres postes sont dans la "Cloche 30" de Limoy, dans l'"abri 24B" de

# Intervalle Meuse amont Andoy.

## Plan d'ensemble.



la Perche et à la tour de Bossimé.

Dans chacun des postes, les observateurs établissent les zones vues et cachées, les croquis panoramiques et de repérage des objectifs. Régulièrement, des équipes parcourent le terrain et relèvent les points marquants, soit les clochers, les carrefours, les embranchements, les maisons isolées, les cornes de bois, etc. Pour tous ces points, les coordonnées sont calculées et un marquage des principaux objectifs est établi pour chaque coupole. Les liaisons entre le bureau de tir et les différents organes du fort (coupoles de tir, d'observation, de mitrailleuses ou de grenades, tour d'air et différents postes de défense) sont assurées grâce aux téléphonistes signaleurs.

## RELEVÉ MANUSCRIT DU TOUR D'HORIZON

*Tour d'horizon des principaux repères vus du fort d'Andoy.*

*(Extrait du cahier d'instruction du soldat Jules Bette, milicien de la classe 36).*

Le tour d'horizon vu du fort a été retrouvé dans une coupole sous la forme d'une peinture réalisée par un soldat (vraisemblablement le soldat Lamy, milicien de la classe 31 et peintre dans le civil, servant à la coupole IV) sur des panneaux de bois.

Avec cette peinture (que nous avons reproduite en photos), on découvre le panorama sur lequel les soldats apprennent à utiliser les appareils de pointage des canons.

\*

Jusqu'en 1939, le pourtour du fort reste boisé à l'exception d'une plaine d'exercice. Ce n'est qu'à ce moment que tout est rasé pour dégager les champs de tir. Pendant les opérations de déboisement du site, des soldats profitent des faisans "ramassés" au passage pour s'offrir des extras...

### Tour d'horizon. Nord.

Bois de Limoy.  
Bois de la Fontaine.  
Bois de Châzelet.  
Bois de Bonnerille.  
Bois de Châzelet.  
Bois d'Erpet.  
Bois de Châzelet N<sup>e</sup> elbarie.  
Bois de Châzelet.  
Bois de hausse.  
Bois de Gausse.  
Bois de Base.  
Bois d'Arche.  
Bois de l'Aninne.  
Bois du Duc de Dore. } bague.  
Bois du Va  
Bois brûlé.

500 m. { 1<sup>re</sup> corne du Bois de Limoy.  
abris 3D.  
raccourci du chemin d'Andoy.  
abri D1.

1000 m. { corne Est du Bois de Limoy.  
arbre isolé  
entre le Bois d'Erpe et Jeumont.  
église d'Andoy.  
abri D2.

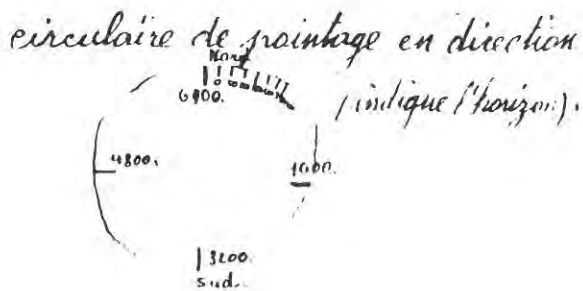
1500 m. { Bois de la Fontaine.  
ferme Biehy.  
corne du Bois d'Erpe.  
chapelle du grand Ban Dieu.  
ferme Deschamps.  
1<sup>re</sup> corne du Bois de Châzelet.  
ferme Dieux.  
ferme de Basseille.  
clocher de Wierde.  
carrefour de la Perche.  
château Derculle.

2500 m. { route de Gausse.  
ferme Botteaux.  
carrefour de Guinaut.  
2 tunnels de l'Aninne.  
1<sup>re</sup> corne du Bois brûlé.

## DESSIN CIRCULAIRE DE POINTAGE ET RELEVÉ MANUSCRIT DE COTES

On retrouve dans la peinture panoramique de Lamy les cotes lues dans la circulaire de pointage des coupoles. Lors de leur instruction, les soldats notent quelques cotes repères dans leur cahier.

(Extrait du cahier d'instruction du soldat Jules Bette, milicien de la classe 36).



Blecher de Naninne	39.76.
Blecher d'Andoy	41.30.
Blecher de Varioux	36.00.
Blecher de Saint-Bernard	30.14.
Arbres isolés	13.16.
Ferme ellys	08.76.
Poste observation Limoy	06.56.

Régulièrement, des exercices d'alertes permettent de coordonner les différents travaux et des demandes de tirs sur cibles sont formulées. Comme cible, on utilise parfois des soldats représentés sur des plaques métalliques et, pour contrôler l'efficacité des tirs, des inspecteurs comptent le nombre de trous ayant percés les figures. C'est parfois bien dangereux, surtout lorsque les inspecteurs sont confondus avec des cibles métalliques. C'est ce qui a failli se passer après un tir réel "à boîte à balles" sur cible, lorsqu'un téléphoniste-signaleur interprète mal un signal et provoque un nouveau tir. Par chance, les officiers inspecteurs venaient juste de quitter la zone de sécurité.

## ON INSTALLE DES OBSTACLES ANTI-CHARS

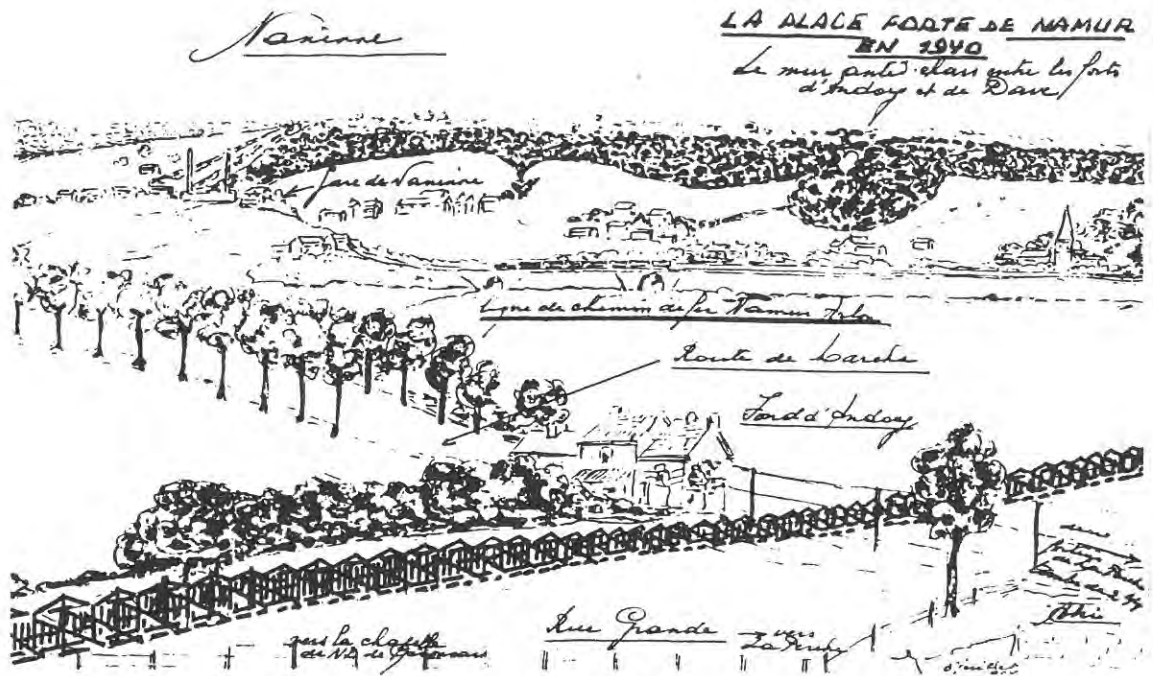
Pour compléter la protection de la position, un dispositif est mis en place tout autour de Namur pour empêcher le passage de blindés entre les forts. C'est ainsi qu'à Andoy de profonds fossés sont creusés près de la sablière du Hambeau, des obstacles constitués par de gros tétraèdres sont posés le long de la route depuis les Tilleuls jusqu'à la Motte de pierre et des champs de mines couvrent de grands espaces un peu partout.

Danger de mort  
Accès défendu

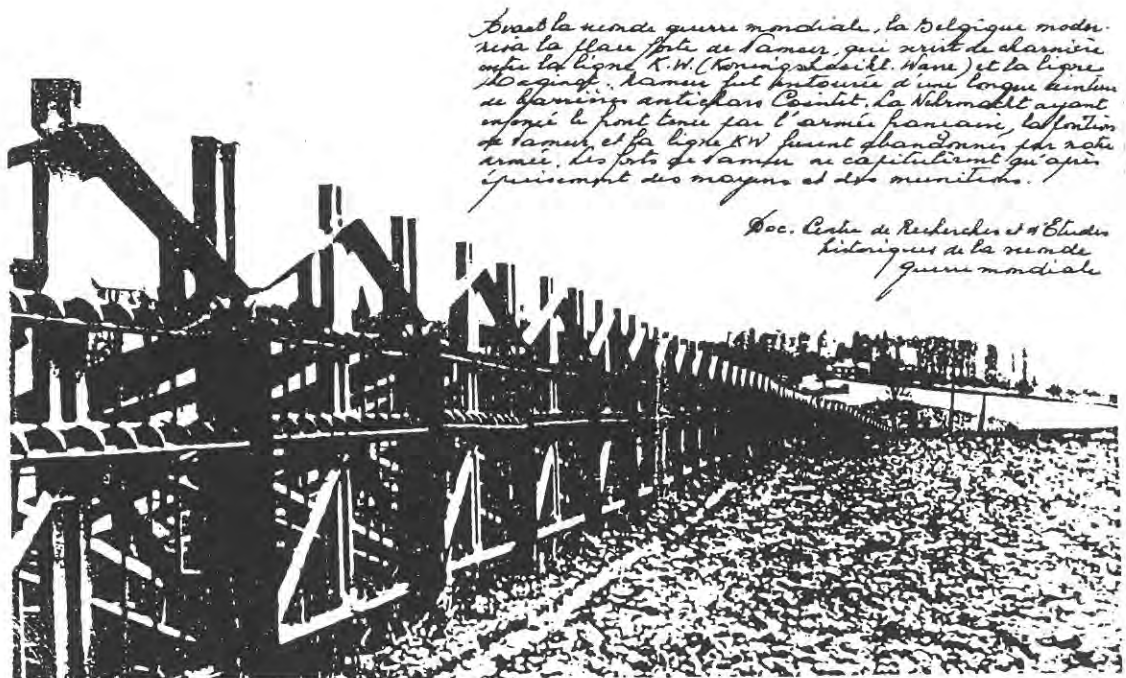
Pour éviter les accidents, les soldats du 13ème de ligne ont posé des écriteaux devant les champs de mines.

(Doc. coll. A. Delvaux)

Dans le dispositif, il y a encore les impressionnantes barrières anti-chars qui entourent la ville. Au village, l'une de ces barrières est dressée sur plusieurs centaines de mètres dans les "Fonds d'Andoy" et traverse la route de Marche. Cette barrière a été construite à partir d'éléments "C" (c'est Cointet qui a inventé le système) livrés par chemin de fer à Naninne entre le 14 juin et le 11 juillet 1938. Durant cette période, on livre à la gare quatre cent nonante huit éléments de cinq mètres de large sur trois mètres de hauteur, chacun de ceux-ci pesant 1.300 kilogrammes. Mis bout à bout, cela constitue un mastodonte de fer de deux kilomètres et demi, pesant près de 650.000 kilogrammes. Pour faire fonctionner le piège contre les blindés, les éléments sont reliés entre eux par un système permettant leur articulation et ils reposent sur trois rouleaux afin de permettre leur déplacement. En principe, un char qui foncerait dans cet obstacle serait coincé par les éléments qui pivoteraient autour de lui.



*Le mur anti-char dans les Fonds d'Andoy.  
D'après un dessin réalisé depuis la rue Grande par Georges Feron.*



*L'impressionnante barrière Coumbit.  
D'après une photo du M.R.A. annotée par Georges Feron.*



# LE VILLAGE EST ENVAHI PAR LES MILITAIRES

Pendant que tous ces aménagements se réalisent, le rôle défensif du fort s'organise et le site d'Andoy s'anime au fil des ans. Au fort, on est passé à plus de quatre cents soldats en 1939.

Au village, c'est à partir de cette année que les choses s'accélérent.

En septembre, ce sont les 1ère et 2ème batteries du 5ème régiment d'artillerie qui arrivent avec leurs canons tractés par des chevaux.

COMMUNE D'.....  
N° D'ORDRE .....  
du registre de classement.

MODÈLE 24.

Art. 167, 176, 183 et 193 du Règlement sur les réquisitions militaires.

## MOBILISATION DE L'ARMÉE

# AVIS DE RÉQUISITION

M (1) .....

demeurant (2) .....

est prévenu qu'en cas de mobilisation, il est tenu de fournir, moyennant indemnité, sans nouvel avis, au jour et à l'heure qui seront indiqués sur les affiches concernant la remonte de mobilisation :

- (3)..... Chevaux de selle.  
..... Chevaux de trait ordinaire pouvant servir de chevaux de selle.  
..... Chevaux de trait ordinaire.  
..... Chevaux de trait fort.  
..... Chevaux de trait fort dont la taille dépasse 1 m. 66.  
..... Véhicules hippomobiles légers, à 1 collier, 2 ou 4 roues  
..... Véhicules hippomobiles légers, à 2 colliers, 4 roues, ch  
..... à 2 colliers } Véhicules hippomobiles moyens, à 4 rou  
..... à 4 colliers }  
..... à 2 colliers } Véhicules hippomobiles lourds, à 4 roues  
..... à 4 colliers }  
..... Spéciaux.

Le jour, l'heure et le lieu où les chevaux et véhicules devront être rassemblés du public par voie d'affiches. L'obligation de fournir ces prestations prend le 31 mai 19

## Extrait du Règlement sur les réquisitions militaires.

Art. 154. — Un recensement des chevaux et des véhicules hippomobiles doit avoir lieu tous les ans, dans chaque commune ou section de police, sur la déclaration obligatoire des propriétaires, et au besoin d'office, par les soins du bourgmestre.

Ne sont pas recensés :

- 1° Les chevaux appartenant au chef de l'Etat;
- 2° Les chevaux appartenant aux agents de nationalité étrangère du service diplomatique accrédité en Belgique;
- 3° Les chevaux que possèdent au lieu de leur résidence officielle les agents du service consulaire étranger, nationaux du pays qu'ils représentent;
- 4° Les chevaux de selle n'ayant pas trois ans accomplis à la date du 1er juin de l'année en cours;
- 5° Les chevaux de trait n'ayant pas deux ans accomplis à la date du 1er juin de l'année en cours;
- 6° Les chevaux entiers;
- 7° Les chevaux utilisés au fond des mines.

Art. 155. — Dans les quinze derniers jours de novembre de chaque année, les bourgmestres publient par voie d'affiches mod. 17 un avertissement adressé à tous les propriétaires, quelle que soit leur nationalité en nom particulier ou collectif, pour les informer qu'ils doivent se présenter à l'administration communale entre les 1er et 20 décembre suivant (les dimanches et jours fériés exceptés) pour faire la déclaration de tous les chevaux et véhicules hippomobiles qui sont en leur possession, sauf les exceptions prévues à l'article 154, en indiquant la catégorie (selle ou trait), l'origine (indigène, irlandaise) la robe et le nom pour les chevaux, la catégorie et le tonnage pour les véhicules.

Les affiches mod. 17 doivent être apposées en aussi grand nombre que possible à la maison communale et dans chacun des groupes d'habitations importants ou éloignés du centre de la commune.

*Les besoins de l'armée en chevaux sont nombreux. Aussi, les propriétaires de chevaux sont susceptibles de réquisition ...*

5e Rgt d'Artillerie  
1er Groupe  
1ère Batterie

Dimanche 24/X/39

No 2



REDACTION  
et

DIRECTEUR-RESPONSABLE  
Commandant: DIEU

SERVICE DE VENTE:

MISE EN PAGE:

G. Prickartz  
F. Niffle

ABONNEMENTS:

Militaires: 0,50 Fr - Civils: 1 Fr ...ou davantage.

F. Antoine

*Durant leur séjour à Andoy, les artilleurs éditent un journal...*

Les artilleurs restent à peine deux mois chez nous, et, comme en témoigne leur revue baptisée "Les Andouilles", ils laissent des souvenirs au village. Durant cette période, les chevaux chargés de tracter les canons sont mis en pâture un peu partout. Cela vaut une aventure à l'un d'entre eux situé dans une prairie au carrefour de la rue Grande et de la rue Aïbye. A l'époque, un

haut mur garni au sommet de tessons de bouteilles sépare la rue Grande de la prairie. Pris d'une brusque envie de liberté, le cheval tente de franchir le mur, mais il ne saute pas assez haut et se déchire la panse sur les tessons. Le spectacle est affreux.

Heureusement, il y a un vétérinaire sur place, et beaucoup de fil...



*Lors de la visite de la Reine Elisabeth, deux enfants du village lui offre des fleurs: Aimée Servais (à gauche) et Renée Oger (à droite). La photo a été prise par A. Delvaux devant la salle Lizée.*



*Pendant la mobilisation, les soldats sympathisent avec les habitants du village. Ici, ce sont des soldats d'un service de repérage pour l'artillerie qui posent avec Clémentine Servais, Clémence et Denise Tamsyn devant leur maison à la rue des Balaives.*

*(photo.coll.J.Bette)*



*Des soldats du fort viennent rendre visite aux Comognes à Maria Hastir. Ils posent ici devant sa maison située rue de Nanvoie.*

*(photo.coll.J.Bette)*

Lorsque les batteries du 5ème régiment d'artillerie quittent le village, c'est l'infanterie qui arrive.

Parmi les soldats, il y a principalement le 13ème de ligne, mais on rencontre aussi des soldats du 19ème qui occupent les espaces vers Erpent et des soldats du 21ème vers Maizeret. Cela fait beaucoup de monde, et, pour caser tout cela, les maisons réquisitionnées pour les loger ne suffisent pas. Il faut donc construire de nombreux baraquements dans le village.

C'est aussi l'époque où, en creusant des tranchées et en posant des barbelés partout, les militaires transforment le village en un véritable camp de retranchement.

Enfin, pour couronner l'occupation militaire, la cour située derrière la salle Lizée a été réquisitionnée pour les installations de la cuisine roulante et, pour les soins, c'est l'école des filles qui sert d'infirmerie, ce qui vaut la visite de la Reine Elisabeth.

En dehors de l'infanterie, il y a aussi deux sections de mitrailleuses contre-avions installées près du fortin 3D en face du fort, une batterie de canons anti-aériens de 75 mm. installée près de "Joloi" et une section de deux mortiers Van Deur se trouve près du "Perseau". Sans être exhaustif, on peut encore signaler que des soldats s'occupant d'un service de repérage pour l'artillerie sont installés aux Comognes.

Tous ces soldats sont logés, soit chez l'habitant, soit dans les baraquements construits pour eux. Pratiquement chaque maison est occupée et cela vaut de nombreuses amitiés partagées au cours de longues soirées. Pour certains, comme mes parents, cela se termine par un mariage...

Comme on peut le voir, le visage d'Andoy dans les années trente, c'est surtout celui laissé par une empreinte militaire encore bien présente dans notre paysage et dans beaucoup de foyers.

José Bette

### La classe de la forteresse d'Andoy.

#### 2<sup>e</sup> couplet.

Adieu ma sombre forteresse.  
Que je vais quitter ce jour.  
Si tu serais mon allégresse.  
De s'en aller sans retour.

#### Refrain.

Andoy je t'aime.  
Je quitte ta plaine.  
Où tant de fois.  
J'ai souffert par toi.  
Tu m'oublieras bien vite et pourtant  
Des peines d'arrêts je me souviendrai longtemps  
Salle de police.  
Quel affreux supplice.  
Jours de cachots.

J'en ai plein le dos.  
Allons amis un verre et puis deux.  
Adieu, Andoy, Adieu

#### 3<sup>e</sup> couplet.

Parti, o divine pensée.  
Quitter ce fortain perdu.  
Oh! mon pays, terre adorée.  
Allez d'où je suis venu.

#### Refrain.

Adieu couplet.  
Cuisine rabat col.  
Adieu pailleuse.  
Et mes pauvres godasses.  
Ont tant souffert de marches de nuit  
J'en ai mes pauvres pieds vraiment bien  
meurtis.

Ma carabine.  
Encore une coquine  
Que inspections  
Me donnait le frisson.  
Allons amis, un verre et puis deux  
Adieu, Andoy, Adieu?

Andoy je t'aime...

Lors de leurs sorties, les soldats y vont de tout leur coeur dans des chansons bien à eux...

### **REMERCIEMENTS**

A messieurs Marcel BERTRAND, Albert DELVAUX et Omer TAMSYN pour leur témoignage.

## SOURCES D'INFORMATIONS

F.METTEN, *La défense et la reddition du fort d'Andoy en mai 1940, Vers l'Avenir* 06/46.

L.DENIS, *Aux défenseurs du fort d'Andoy.*

A.GANY, *Un document exceptionnel relatif à l'organisation défensive de la Belgique avant 1940 - Bulletin du centre liégeois d'histoire et d'archéologie militaire - Tome II - Fascicule 6 de juin 1984.*

J.BETTE, *Le fort d'Andoy*, Le Crespon, Andoy-Wierde, 1990.

E.CASSART, *Miliciens de la levée 36 à Andoy*, Le Crespon N°2 de juin 1989.

L.L'ENTREE, *L'historique du fort de Saint-Héribert*

Documents recueillis par A.DELVAUX sur les fortins au Centre de documentation historique de l'armée et la documentation fournie par Ph.PIRLOT sur les travaux de renforcement effectués au fort d'Andoy.

## PHOTO AERIENNE

(voir "pages photos")

*Vue aérienne d'Andoy en 1939-1940.*

*Document découvert par monsieur Thésias, photographe à la force aérienne.*

*(Photo coll. Scaillet)*

Cette photo a été annotée de numéros pour permettre une lecture correcte du paysage de l'époque :

- 1 église
- 2 château et ferme du château
- 3 grande ferme
- 4 chapelle de Géronsart
- 5 la Perche
- 6 chapelle saint Roch
- 7 les Comognes
- 8 le Pommier sauvage
- 9 les Tilleuls
- 10 le Grand défoncé
- 11 fosse à Nestor
- 12 Djù
- 13 château de la Perche
- 14 ancien fours à chaud

- 15 le Hambeau
- 16 bois de l'Etang
- 17 bois de Jeumont
- 18 le Crupet
- 19 le Carré bois
- 20 bois l'Evêque
- 21 bois de Nanvoie
- 22 massif central du fort
- 23 talut autour des fossés
- 24 plaine d'exercices
- 25 rampe d'accès au fort
- 26 baraquement du temps de paix
- 27 pavillon du 1er chef
- 28 batterie de mitrailleuses anti-avions
- 29 tranchées d'infanterie
- 30 fortins d'Andoy
- 31 fortin 24B
- 32 fortins de Limoy
- 33 abri de Limoy
- 34 section de deux mortiers Van Deur
- 35 fossé anti-chars en cours de creusement
- 36 tétraèdres
- 37 barrières Cointet anti-chars
- 38 batterie de canons anti-aériens
- 39 cuisine roulante d'infanterie
- 40 infirmerie de l'infanterie
- 41 baraquements d'infanterie
- 42 chemin de fer Namur-Arlon
- 43 chaussée de Marche
- 44 route militaire (Photo coll. Scaillet)
- 45 Fonds d'Andoy
- 46 étang du château
- 47 fosse Barras

## VUE PANORAMIQUE

(au verso de la vue aérienne)

*Vue panoramique du paysage entourant le fort d'Andoy à la fin des années trente.*

*Reproduction d'une peinture qui semble avoir été trouvée accrochée dans une coupole du fort. Cette peinture a vraisemblablement été réalisée par le soldat Lamy, milicien de la classe 31 et peintre dans le civil, servant à la coupole IV.*

*Des traits verticaux, numérotés de 0 à 64 en partant du Nord, permettent de donner une*

cote à chaque site indiqué sur ce croquis de repérage.

Comme la lecture en est malaisée sur la réduction photographique nous avons jugé utile de reproduire ci-dessous la liste des sites avec, dans l'ordre, la cote, la dénomination et la distance

#### 0,0 NORD

- 2,5 route militaire
- 4,6 bois de Limoy
- 8,5 usine de Sclayn
- 9,1 église et fort de Maizeret
- 9,3 ferme de Limoy (1500 m)
- 9,5 éléments C
- 9,6 arbre isolé
- 10,1 village de Limoy
- 11,1 vieux moulin de Bonneville (6700 m)
- 11,2 mamelon de Strud
- 12,1 hangar
- 12,7 mamelon 216 (3280 m)
- 12,8 châlet Orban (5280 m)
- 13,1 bois de Mozet
- 13,3 bois William
- 13,4 bois d'Herpet
- 13,7 arbre isolé (950 m)
- 14 château de Muache (8800 m)
- 14,4 village de Mozet
- 14,8 arbres isolés et rocher

#### 16,0 EST

- 16,5 clocher de Ohey (1200 m)
- 16,6 bois d'Here
- 17 château de Haut-bois (2200 m)
- 17,1 château des Arches (8.150 m)
- 18,3 la Pologne (7300 m)
- 19,2 bois de Jeumont
- 20,7 ruines de Mont Ste.Marie (3100 m)
- 21 ferme de Mont Ste.Marie
- 21,3 à 25,2: zone absente
- 25,6 chapelle
- 26,4 clocher de Trieux (6250 m)
- 26,6 château de la Posterie (6000 m)
- 27,6 bois d'Ausse
- 28,3 pont d'Ausse (4325 m)
- 28,6 route de Marche
- 28,7 église de Wierde (1850 m)

- 28,8 chemin de fer
- 30,4 ferme de Reul (1250 m)
- 30,5 clocher de Sart Bernard (4000 m)
- 31,1 chemin de fer
- 31,3 peupliers de Sart Bernard (5200 m)

#### 32,0 SUD

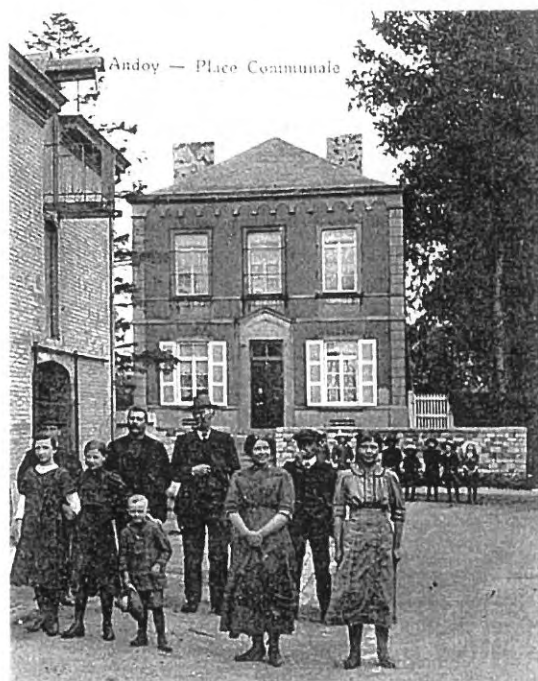
- 32,7 carrefour de Kinaux (2100 m)
- 33,7 usines de Naninne (2600 m)
- 34,4 route de Marche
- 35,2 gare de Naninne (2510 m)
- 35,4 ancienne scierie (2600 m)
- 36,3 village de Naninne
- 36,9 bois et parc de Moreau
- 37,3 abri 28 (600 m)
- 37,5 clocher de Naninne (2450 m)
- 37,8 chemin de fer
- 38,4 bois de Naninne
- 39,3 château et ferme de Moreau (1000 m)
- 40,2 chemin de fer
- 41,5 église d'Andoy (1100 m)
- 42 clocher d Bois de Villers (10100 m)
- 42,5 château d'eau
- 42,7 fort de Dave (4300 m)
- 43,2 village d'Andoy
- 43,8 fort de St. Héribert (8550 m)
- 44,2 château de la Perche (2400 m)
- 45,1 route militaire
- 45,7 sablonnière (2150 m)
- 46,1 route de Marche
- 47 route de Marche

#### 48,0 OUEST

- 48,3 château (6450 m)
- 48,6 château (6500 m)
- 48,8 château
- 50,3 château d'eau (6500 m)
- 50,5 hôtel de la citadelle (6300 m)
- 53,6 route militaire
- 56,4 rampe d'accès
- 57,7 abri D3 (800 m)
- 60,4 route militaire
- 62,6 bois de Limoy



*Un groupe d'élèves de l'école des filles vers 1874*



*L'école des filles, construite en 1853*



*Mademoiselle Maria Delvaux, institutrice de 1915 à 1945*



*La classe de Mademoiselle Delvaux en 1934*



*La dernière classe (1945) de Mademoiselle Delvaux*



*Geneviève Beguin (Madame Lambotte)  
et sa classe, au printemps 1963*



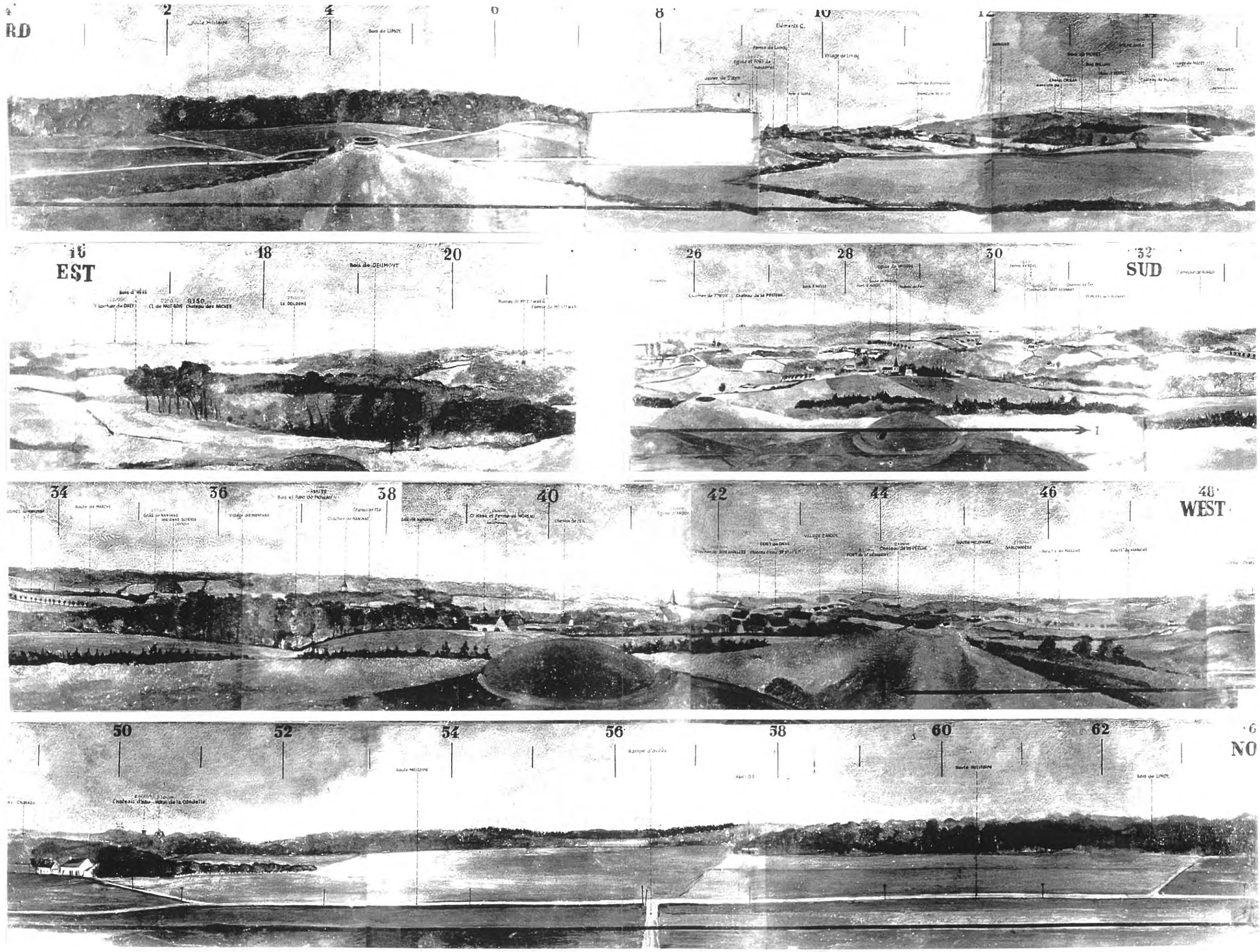
*Isabelle Collot et Marcel Bertrand  
9 mai 1947*

*Simone Mahy et Jean Henry  
9 avril 1947*





Vue panoramique du paysage entourant le fort d'Andoy à la fin des années 30





*Vue aérienne d'Andoy en 1939-1940*



FLEURS

Christy

Chaussée de Marche 90

5141 WIERDE

☎ (081) 40 11 24

**CEGELEC**

MONMART ALBERT

CHAUSSEE DE MARCHE, 943

5100 WIERDE

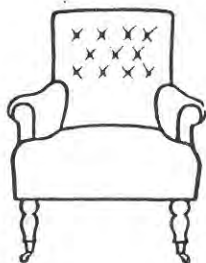
TEL FAX : 081/400 100

## MAISON DIDOT

Mozet

(081) 40 04 80

(081) 40 06 79



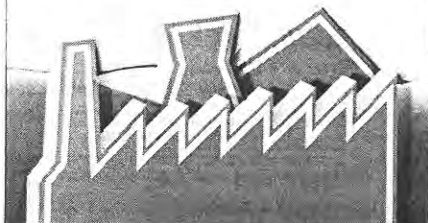
GARNISSEUR EN FAUTEUILS

*Travail à l'ancienne . Devis gratuit .*

*Nombreuses références . Cannage*

*Rempillage.*

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES  
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

**Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs**

Rue de Nanvoie, 2

5100 ANDOY-WIERDE

☎ (081) 40 03 22

Chée de Louvain, 367

5004 BOUGE

☎ (081) 21 10 05

**A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :**

PLACEMENTS – FINANCEMENTS – ASSURANCES – DEVICES ETRANGERES – OPERATIONS EN BOURSE –  
PRETS HYPOTHECAIRES – LIVRETS D'EPARGNE – PAIEMENTS DE TOUS COUPONS – A BOUGE : SALLE DE  
COFFRE – BANCONTACT

## COLORAMA

TOUT POUR L'INTERIEUR

PAPIERS PEINTS \* TENTURES \* COULEURS

COUVRE-SOLS \* ACCESSOIRES \* DIVERS

CHAUSSEE DE MARCHE, 927

5100 WIERDE

TEL : 081/40 05 27

NAMUR  
FLAWINE  
COUVIN

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

## TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS  
A VOTRE DOMICILE  
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41  
Avenue des Cytises, 9  
5100 ANDOY-WIERDE



### MULTI-MINI-SERVICES

"TREFOIS Léon."

5100 JAMBES

Tél. 081 - 308520

### LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

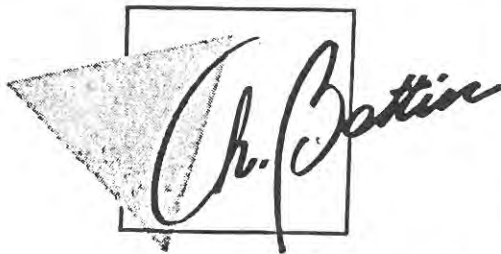
TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil  
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77

*IP*

Lambotte Patrice

Entrepreneur de jardins

Diplômé de l'Ecole Horticole de Gembloux

Création et entretien - Plantations

Tailles, élagages, abattages

Scarification, etc ...

Chaussée de Louvain 1000  
5022 Cognelée

Tél: 081/21 57 06  
ou 081/40 03 22